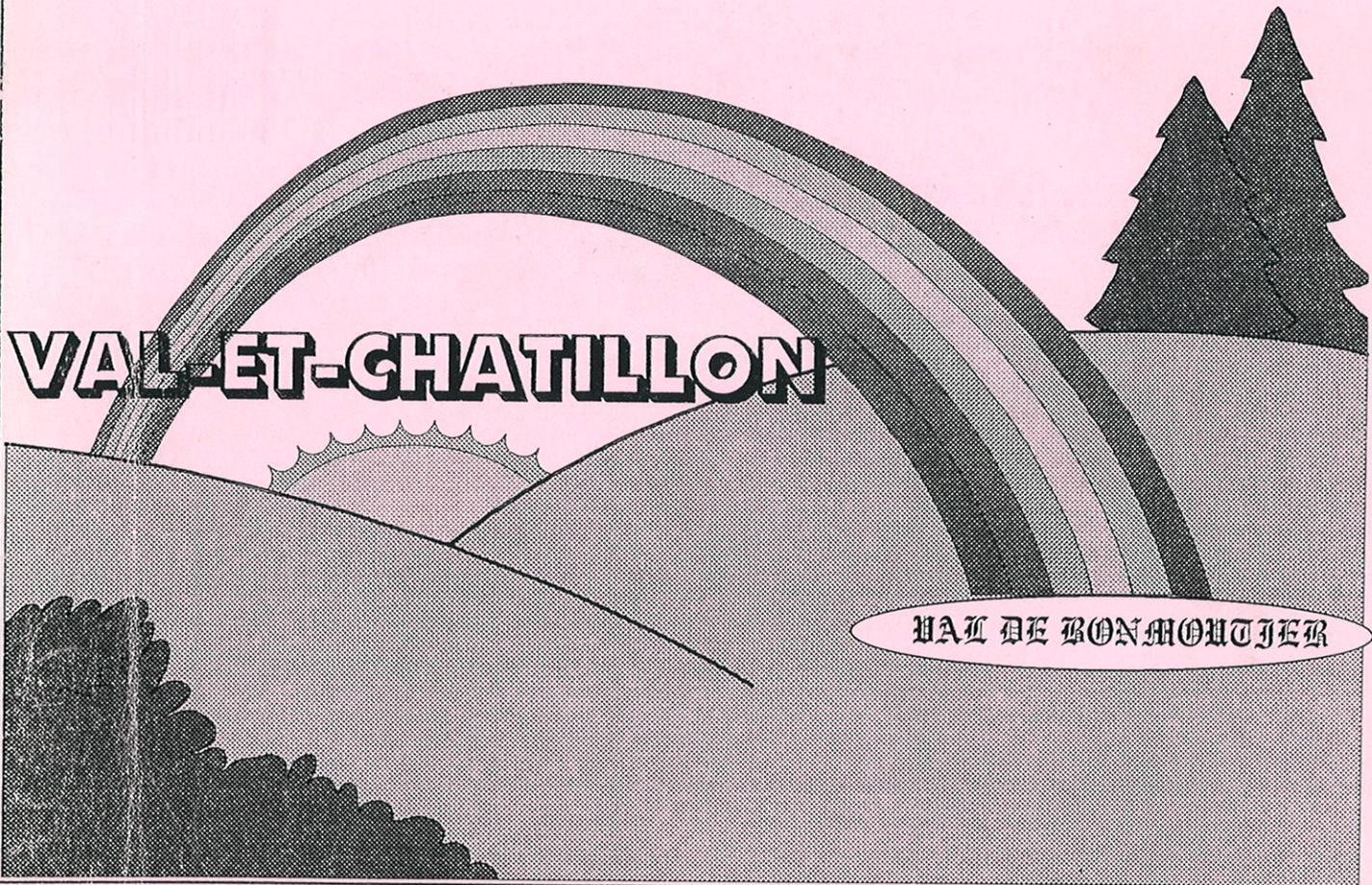


**BULLETIN
MUNICIPAL
D'INFORMATION**



VALETT-CHATILLON

HALL DE BONHOUCIER

Sommaire

	Page
Editorial	2
Nos aînés - Nos joies - Mariages	3
Nos peines	4
Maisons fleuries	5
Principales décisions du Conseil Municipal	6
La mairie informe	8
Vos papiers administratifs	9
Municipales de VAL	10
La tentation du vote sanction	11
Travaux sur le réseau d'eau	13
Des livres ...	15
La vie des associations (avis)	16
Musée du textile	17
Fanfare du Val	19
J. S. Val	21
U.S.E.P.	22
Comité des fêtes	23
Val-Cross	24
Association des Veuves civiles	26
Familles Rurales	27
Anciens Combattants A. M. C.	29
Club Vosgien	31
Chasseurs de Val	33
Val-Bras de fer	34
Amicale des Sapeurs Pompiers	36
Restos du coeur	37
Jeux	38
Humour	41
... Bonnes fêtes	44

Ce bulletin est à destination de tous les contribuables de la commune. Cependant, sa distribution peut quelques fois être aléatoire. Si votre voisin ne l'a pas reçu, merci de nous le faire savoir. Nous tenons toujours à disposition plusieurs exemplaires supplémentaires.



EDITORIAL

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve à l'occasion de la rédaction du 10^o bulletin municipal de la série, mais aussi le 1^o d'un mandat qui débute. Cette année a vu en effet le renouvellement du Conseil Municipal. A vrai dire, le terme renouvellement s'avère ici inadapté, tant vous avez voulu la continuité. Seules, 4 nouvelles "têtes" figurent au Conseil. Vous trouverez en page 10 les résultats des municipales du 11 juin.

Permettez moi, au nom de mes collègues, de vous renouveler mes remerciements pour la confiance accordée, et cela dès le premier tour.

Autre élection, la Présidentielle. Les résultats du premier tour m'obligent à un commentaire que vous trouverez en page 11.

L'année qui s'annonce verra enfin la concrétisation du projet de neutralisation de l'eau potable, un projet que nous développerons plus loin.

Pour le reste, cette année de transition ressemble à la précédente, c'est-à-dire plutôt calme. Côté emplois, la morosité perdure et rien, strictement rien ne vient éclairer l'horizon. C'est pourquoi, comme nous l'avons annoncé, nous continuerons sur la voie que nous avons tracée en engageant prochainement une étude sur un projet d'accueil touristique.

En vous souhaitant une bonne lecture de ce bulletin d'information, et avec tous nos vœux de dernière page.

Le maire, Alain GERARD

NOS AINES ...



Nos respectueuses salutations à :

Nos doyennes :

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| - Mme MONGEL Jeanne | née le 29 / 10 / 1900 (95 ans) |
| - Mme DARDAINE Germaine | née le 27 / 10 / 1903 (92 ans) |
| - Mme ROMAIN Marcelle | née le 14 / 01 / 1904 (91 ans) |
| - Mme SINNIG Marie-Anne | née le 06 / 10 / 1905 (90 ans) |
| - Mme CLIPFEL Anne-Marie | née le 18 / 03 / 1906 (89 ans) |

Nos doyens :

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| - HUMBERT Joseph | né le 20/02/1906 (89 ans) |
| - BOURNIQUE René | né le 12/07/1908 (87 ans) |
| - SIMON Fernand | né le 09/12/1910 (85 ans) |

NOS JOIES ...



- | | |
|-------------------------------|-----------------|
| - CHRETIEN Gaëlle | née le 17/02/95 |
| - AUBRY Dorian | né le 19/06/95 |
| - COLVIS Océane | née le 02/07/95 |
| - ANTOINE Alexandre | né le 13/08/95 |
| - GARDIEN Axelle | née le 04/11/95 |
| - PETITJEAN Christophe | né le 13/11/95 |

MARIAGES :

KAPPLER Noël et MATHIS Josianne
mariés le 25/03/1995

ROMARY Pierre et CUNY Marie
mariés le 24/06/1995

BESNARD Jean-Luc et THUOT Valérie
mariés le 08/07/1995

CARO Jean-Luc et BESNARD Evelyne
mariés le 22/07/1995

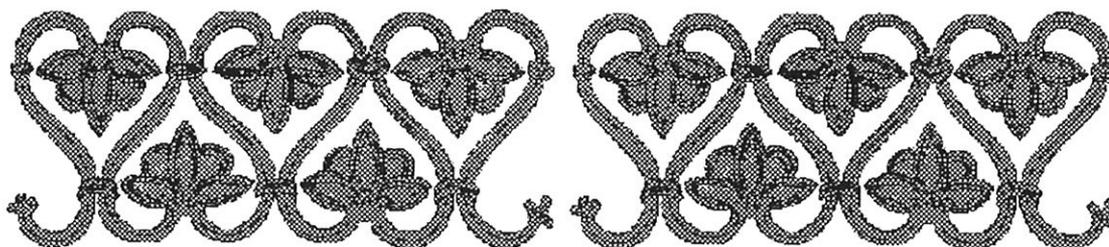
FAUST Claude et EBEL Murielle
mariés le 02/09/1995





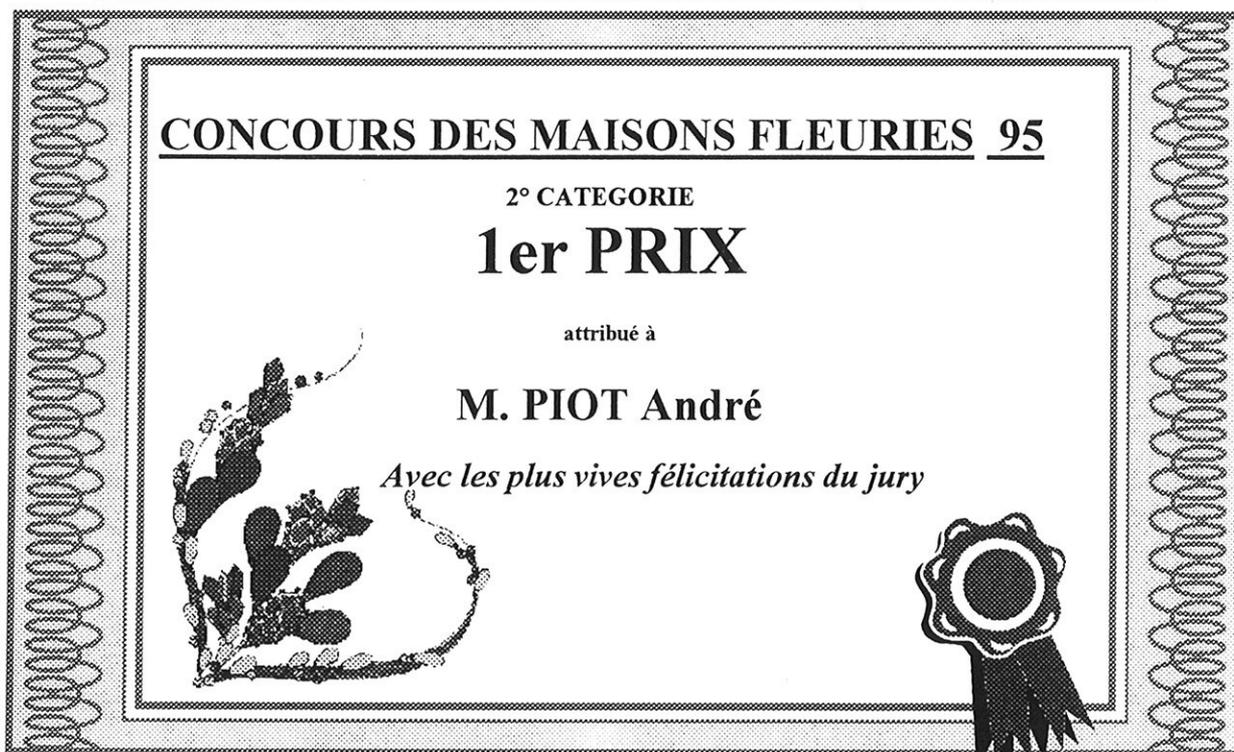
Nos peines

Madame BIENFAIT Marcelle née BAPTISTE	décédée le 02/03/1995
Monsieur GERARD Raymond	décédé le 15/05/1995
Madame ANTOINE Renée née WOHLSCHIES	décédée le 04/06/1995
Monsieur GUENAIRE Marin	décédé le 20/06/1995
Madame DEBS Thérèse née POZZA	décédée le 23/07/1995
Madame THIRION Marie née KUHNER	décédé le 26/09/1995
Madame SOUDIER Marie née FRANCK	décédée le 01/10/1995
Monsieur SIMON Pierre	décédé le 23/10/1995
Madame PIOT Lucie née BOULANGER	décédée le 17/10/1995
Madame REMY Lucie née PAQUOT	décédée le 09/11/1995
Madame BERTRAND Jeannine née MAILLIER	décédée le 10/11/1995
Monsieur DEBS Jean	décédé le 25/11/1995





2ème prix : M. et Mme DARDAINE Roland - 3ème prix : M. et Mme GENELOT Nicolas -
4ème prix : M. et Mme DIGNIEL Raymond - 5ème prix : Mme LINVAL Suzanne



2ème prix : M. et Mme EBEL Léonard - 3ème prix : M. et Mme LEMAIRE Michel
4ème prix : M. et Mme MAIRE Gilbert - 5ème prix : M. et Mme DEDENON Jean-Luc





10 mars 95 :

- * Adoption du budget primitif 95.
- * Décision d'éditer le livre de Roger CORNIBE retraçant l'histoire de la commune depuis l'an 670.
- * Demande de subvention au Conseil Général pour les travaux d'assainissement de la partie haute du Maix Gammeron.

07 avril 95 :

- * Gestion piscicole du plan d'eau : Le Conseil Municipal reçoit les membres du Réseau de la Haute Vezouze dont Monsieur THOMAS son Président. Les problèmes de gestion sont évoqués. L'absence de réciprocité est regrettée par Le Conseil Municipal. Les deux parties consentent à faire un effort de communication pour l'avenir.
- * Adoption du Compte Administratif 94.
- * Vote des subventions aux sociétés.
- * Décide de mettre à disposition le local salle des fêtes à l'association "jeunes" en cours de constitution.

28 avril 95 :

- * Avis favorable et conditionnel à l'installation de l'entreprise VIGNERON Patrick (sans suite).
- * Vote d'une subvention à l'association "musée du textile".
- * Etude d'une modification du mode de recouvrement de la redevance des ordures ménagères (le mode de calcul précédent étant déclaré illégal par la Sous-Préfecture).
- * Vote d'une subvention au Comité des Fêtes pour l'achat d'une tente.

17 juin 95 :

- * Election du Maire et des Adjoints.

15 juillet 95 :

- * Le Conseil Municipal s'oppose au projet de spectacle "féerie du cristal" d'Alain BASTIEN THIRY par 11 voix contre 4.
- * Fixation des nouvelles bases de la redevance des ordures ménagères 95, ainsi qu'il suit :
 - 1 personne : 185 F - 2 personnes : 370 F - 3 personnes et plus : 550 F - résidences secondaires : 370 F - redevances industrielles : 1.100 F
- * Vente de la parcelle "canal inutilisé" à MAIRE Liliane.
- * Fixe les prix des tarifs de fossoyage (voir page 8).
- * Ouvre un crédit de 30 000 F pour travaux au Musée du textile.
- * Décide la location des deux logements vacants du groupe scolaire à deux professeurs d'école nouvellement nommés.
- * Finance à hauteur de 500 F l'organisation d'un camp de jeunes (canton).

04 septembre 95 :

- * Le Conseil Municipal décide la mise en appel d'offre des travaux de renforcement du réseau d'eau potable (jusqu'aux sources) et de la station de neutralisation.
- * Décide la dissolution du Corps de Sapeurs Pompiers de la commune (voir page 36).
- * Donne son accord pour l'achat d'un cadeau à l'occasion du départ en retraite de Roland BIETRY, Technicien ONF.
- * Décide de céder à Monsieur Denis NOEL une auge de fontaine avec colonne pour le prix de 1000 F. (sans suite)
- * Décide le financement de l'éclairage du stade pour les entraînements de la JS VAL.
- * Déploie la décision de France Télécom de supprimer les cabines téléphoniques situées aux deux extrémités de la commune.

27 octobre 95 :

- * Adoption du budget supplémentaire.
 - * Décide l'acquisition d'un nouveau mobilier (tables et chaises) pour la salle des fêtes.
 - * Approuve le projet de neutralisation des accès aux espaces libres (derrière écoles et ex-usines), ainsi que le projet d'illumination de la salle des fêtes.
 - * Proteste contre le projet d'augmentation importante des frais de garderie des forêts communales.
 - * Est avisé des résultats de l'appel d'offres concernant les travaux sur le réseau d'eau :
 - Les lots 1 et 2 sont adjugés à l'entreprise CHIARAVALLI qui a offert le meilleur rabais (42%). (les lots 1 et 2 concernent les canalisations et la voirie).
 - Le lot 3 (station de neutralisation) est adjugé à l'entreprise BELLORINI.
 - Le Lot 4 (travaux d'étanchéité des réservoirs d'Achiffet) est adjugé à l'entreprise ETANDEX.
- Pour plus d'informations, voir l'article en page 13.*
- * Décide, à titre provisoire, d'affecter le local 1er étage du Bélevédère à la société "VAL-CROSS"
 - * Arrête le principe d'une installation future de Famille Rurale (club 3ème âge et féminin) dans les anciens bureaux de la Cotonnière Lorraine.



LA MAIRIE INFORME :

Prix de l'eau 95 :5,68 F. TTC (3,40 F. revient à la commune)

Redevance ordures ménagères :

1 pers. :185 F.
 2 pers. :370 F.
 3 pers. et + :550 F.
 Res. sec. :370 F.

Prix des concessions cimetière : trentenaire :250 F.
 cinquantenaire :400 F.

Tarifs de fossoyage : (Fixés par délibération du 15/07/95)

Creusement d'une fosse de 1,5 m de profondeur sur 80 cm de largeur :600 F.
 " " de 2 m de profondeur sur 80 cm de largeur :800 F.
 Relevage (exhumation et réinhumation) :450 F.
 Deux relevage simultanés :600 F.
 Transfert d'une fosse à une autre :1000 F.

Tarifs de location de l'échaffaudage : 50 F. le premier jour et 10 F. par jour ensuite.

OCCUPATION DES TROTTOIRS.

RAPPEL : Les trottoirs font partie du domaine public de la commune et sont réservés à la circulation des piétons. leur occupation temporaire pour des dépôts divers est réglementée par arrêté municipal du 28/05/90. Dans tous les cas, la circulation des piétons doit être préservée.

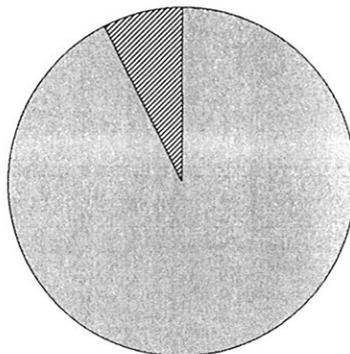
COMMENT OBTENIR VOS PAPIERS ADMINISTRATIFS

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
Carte nationale d'identité (validité : 10 ans)	A la mairie du domicile	* 2 photos d'identité récentes * 150 F en timbres fiscaux * Ancienne carte * 1ère demande : Extrait de naissance, livret de famille et carte d'identité des parents. * 2 justificatifs de domicile.	Pour les mineurs autorisation du représentant légal
Passeport (validité : 5 ans)	A la mairie du domicile	* 2 photos d'identité récentes * 350 F en timbres fiscaux * Ancien passeport 1ère demande : carte d'identité.	Pour les mineurs autorisation du représentant légal.
Autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs français	A la mairie du domicile	* Carte d'identité du mineur * Livret de famille	Demande à faire par le représentant légal
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	* Indiquer Nom, prénom, date de naissance. * Enveloppe timbrée.	Nom de jeune fille pour les femmes mariées.
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	* Indiquer Nom, prénoms, date de mariage * Enveloppe timbrée	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou domicile	* Indiquer Nom, prénoms, date de décès	Nom de jeune fille et mari pour les femmes
Fiche d'Etat Civil familiale ou individuelle	A la mairie du domicile	* Livret de famille * Carte d'identité	
Fiche d'Etat Civil pour célibataire ne pouvant fournir de pièces	A la mairie du lieu de naissance	* Indiquer Nom, prénom, date de naissance	
Duplicat. du Livret de famille	A la mairie du lieu de mariage	* Fournir l'Etat civil de la famille	
Copie conforme	A la mairie	* Présenter l'original	
Extrait du casier judiciaire	Au service central du casier judiciaire	* Demande accompagnée d'une fiche individuelle d'Etat civil	
Certificat de Nationalité Française	Greffe du tribunal d'instance	* Carte nationale d'identité ou passeport	
Certificat d'hérédité	A la mairie du domicile du défunt	* Livret de famille du défunt * Adresse et profession des héritiers	
Certificat de vaccination	A la mairie du domicile	Carnet de santé de l'intéressé	
Inscription sur liste électorale	A la mairie du domicile	* Carte nationale d'identité ou passeport * Ancienne carte électorale	

ELECTIONS MUNICIPALES DU 11 JUIN 95

Electeurs inscrits : 552
Electeurs votants : 406
Suffrages exprimés : 391

Liste "VOULOIR ALLER LOIN" (7,4%)



Liste "VAL AVENIR" (92,6%)

Ont été élus :

BOUQUET René	338 voix
BERNARD Christian	335 voix
CONOT Daniel	333 voix
LAMBOUR Michel	332 voix
DARDAINE Daniel	331 voix
BLAISE Michel	329 voix
CHAROLET Daniel	329 voix
DARDAINE Jacqueline	323 voix
GERARD Alain	322 voix
GUENAIRE Henri	320 voix
FERRON Jean-Marie	319 voix
GRANDJEAN Olivier	319 voix
COSTER Jean-François	318 voix
CHOWANSKI Anne	315 voix
BESNARD Sylviane	314 voix

A été élu Maire :

GERARD Alain par 14 voix et 1 abstention

Ont été élus Adjointes :

BOUQUET René par 14 voix et 1 abstention
 GUENAIRE Henri par 14 voix et 1 abstention

"La politique est peut être la seule profession pour laquelle nulle préparation n'est jugée nécessaire"

RB. STEVENSON.

"On appelle traître en politique celui qui n'a pas changé d'opinions à temps"

S. GUITRY.

PREMIER TOUR DE LA PRESIDENTIELLE A VAL-ET-CHATILLON

Le 25 avril dernier, les électeurs votants de la commune ont accordé 28 % de leurs suffrages au Front National.

LA TENTATION DU VOTE SANCTION

Pour nombre d'électeurs, les repères traditionnels de la politique n'existent plus. Les raisons en sont nombreuses et ont toutes pour conséquence la déception. Déception d'un électorat socialiste qui était en droit de s'attendre à autre chose, déception de l'électorat de droite face notamment aux affaires de corruption.

L'inexorable progression du chômage (qui lorsqu'il augmente moins vite que d'habitude incite à pousser des cris de victoire), le libéralisme avancé, fait de société plutôt que politique délibérée, celui qui fabrique des exclus à qui l'assistanat généralisé croissant enlève toute dignité (alors qu'on voudrait nous faire croire le contraire), la montée de la petite délinquance, l'immigration, etc., tout cela concourt à un "ras le bol" grandissant, et consécutivement, à la recherche de l'homme providentiel susceptible de remettre de l'ordre dans cette société sans repère.

Car, pour ces déçus de la politique et de la société, là est le maître mot : remettre de l'ordre. En gros, il s'agirait de "virer" les immigrés, de remettre les fainéants au travail, d'arrêter de les payer à ne rien faire, de fermer nos frontières pour ne pas se laisser envahir par les gens et les produits, etc., etc..

D'où cette phrase que j'entends de plus en plus souvent : "*la prochaine fois, LE PEN aura une voix de plus, la mienne !*". Ainsi, le vote "extrémiste" serait le vote salutaire, le vote sanction, le vote réparateur dont auraient à craindre tous les "parasites" de la société.

Un exemple : la récente mise en place d'antennes restos du coeur dans nos campagnes a provoqué ce type de réactions de la part de gens "honnêtes travailleurs", besogneux, à qui la société n'a jamais rien donné (matériellement parlant) et qui ne lui ont d'ailleurs jamais rien demandé. Certes. Mais un tel raisonnement implique, de la part de leurs auteurs, le sentiment de ne pas se sentir concernés par cette politique que l'on souhaite voir appliquée à d'autres. Autrement dit, l'électorat "extrémiste" serait bon français, travailleur, bref, au dessus du panier, irréprochable, dans la norme ... Mais est-ce bien certain ???

L'ARROSEUR ARROSE

Imaginons un scénario, primaire mais suffisamment explicite. (n'étant pas, à Val, confronté aux problèmes de l'immigration, j'ai retenu un cas qui colle plus avec notre réalité)

Au motif que certains chômeurs le seraient par leur faute, que certains bénéficiaires des restos du coeur ne devraient pas l'être, qu'ils ont une voiture et/ou la télé, certains voudraient leur "serrer la vis" et leur appliquer une politique répressive. Laquelle ? suivant son propre degré de cynisme, chacun aura sa propre solution. Mais poussons le raisonnement plus loin. Dans l'hypothèse où une politique quelconque serait applicable en la matière, à qui serait-elle destinée ? qui sont les "fainéants", les profiteurs, les "parasites" ? et qui les désignerait ? des fonctionnaires d'Etat, l'assistante sociale, le conseil municipal, le Bureau d'aide sociale ? sur quel fondement ? sur les apparences, l'appréciation personnelle et la rumeur publique ?

On voit tout de suite la porte grande ouverte sur la dénonciation calomnieuse, le délit de "sale gueule" et les dérives dangereuses qui feraient l'arroseur arrosé. Car dans ces conditions, qui conservera encore longtemps la bêtise de se croire au-dessus du lot ? qui est assuré de conserver son emploi ? qui est certain de ne pas connaître de problèmes financiers un jour ? qui est sûr d'être dans la norme ? et d'abord, c'est quoi la norme ?

Aujourd'hui les immigrés, demain les cas sociaux, et après demain ? les sidéens ? (là encore, qui peut se croire ou croire ses enfants à l'abri ?). Et pourquoi pas ceux qui ont trop de gamma GT ? (pour ne pas les appeler autrement) Et pourquoi pas les fumeurs ?

Non, je n'exagère pas. Dans un tel système, il n'y a aucune raison pour que les critères qui font le "bon français" soient figés une fois pour toute.

J'ai moi-même cru pendant longtemps que le parallèle fait entre LE PEN et HITLER était déplacé, exagéré. Or, la naissance et la montée du mouvement de masse souhaitant l'avènement de l'homme providentiel prônant l'ordre et le respect est le même. Il y a, socialement, des similitudes étonnantes entre l'avènement d'Hitler et l'actuelle poussée du F.N.. Et bien évidemment, le résultat sera le même : Fascisme, Nationalisme, Totalitarisme.

Pourtant, nombre d'électeurs ont connu les dérives d'une telle société. N'a t-on pas fêté le 50° anniversaire de la Libération l'année dernière ? Ne se rappelle t-on pas cette phrase célèbre : "PLUS JAMAIS CELA" ?

Alors ?

S'il y a de nombreuses raisons, je le reconnais, qui poussent à voter F.N., il me paraît nécessaire, préalablement et en connaissance de cause, de mesurer les conséquences de son vote. Car, là ne saurait être la solution. A mon sens, nous n'avons d'autre alternative que de faire la part des choses entre une gauche traditionnelle et une droite tout aussi traditionnelle (en schématisant bien sûr). Mais en sachant mesurer les différences, comme par exemple sur le plan de la Nationalité, entre une gauche qui revendique le droit du sol, et une droite qui prône le droit du sang. En l'occurrence, la différence est de taille.

Quant à ceux qui se justifieraient en disant : " *Mais je vote FN seulement au premier tour, pour montrer qu'on en a ras le bol* ", ils doivent savoir que, ce faisant, ils contribuent à grossir le score FN ... du premier tour. Or, il est à craindre qu'un jour ils puissent le faire aussi au deuxième tour.

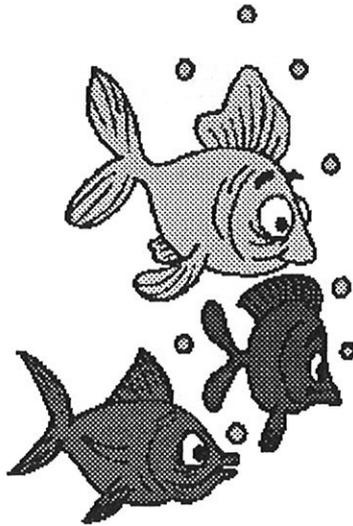
A trop jouer avec le feu, l'incendie devient alors inéluctable. Mais si l'extinction est une chose toujours possible à terme, les dégâts, pour beaucoup irréversibles, n'en seront pas moins d'une réalité ... brûlante.

A. G.



"Quand le drapeau est déployé, l'intelligence est au bout de la trompette"

A. EINSTEIN.



TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU

Nos Anciens nous diraient peut-être : "Touchez pas à notre eau".

C'est vrai qu'elle est bonne l'eau à VAL, mais elle est agressive (PH inférieur à 7). De ce fait, elle corrode les canalisations et se charge au passage non seulement en plomb, mais aussi en cuivre et autres métaux.

La réglementation européenne fixe des normes que nous devons respecter, et pour nous contraindre, l'Agence de l'eau a instauré de lourdes pénalités au détriment des communes qui ne s'engageraient pas à améliorer la qualité de leur eau. Il faut donc créer une station de neutralisation.

Deux types de travaux vont être entrepris :

I) Remplacement des canalisations depuis la chambre de vannes de La Gagère jusqu'aux 3 sources (Longval, Fontaine Lefèvre et Noire Basse).

II) Station de neutralisation : Les travaux consistent à :

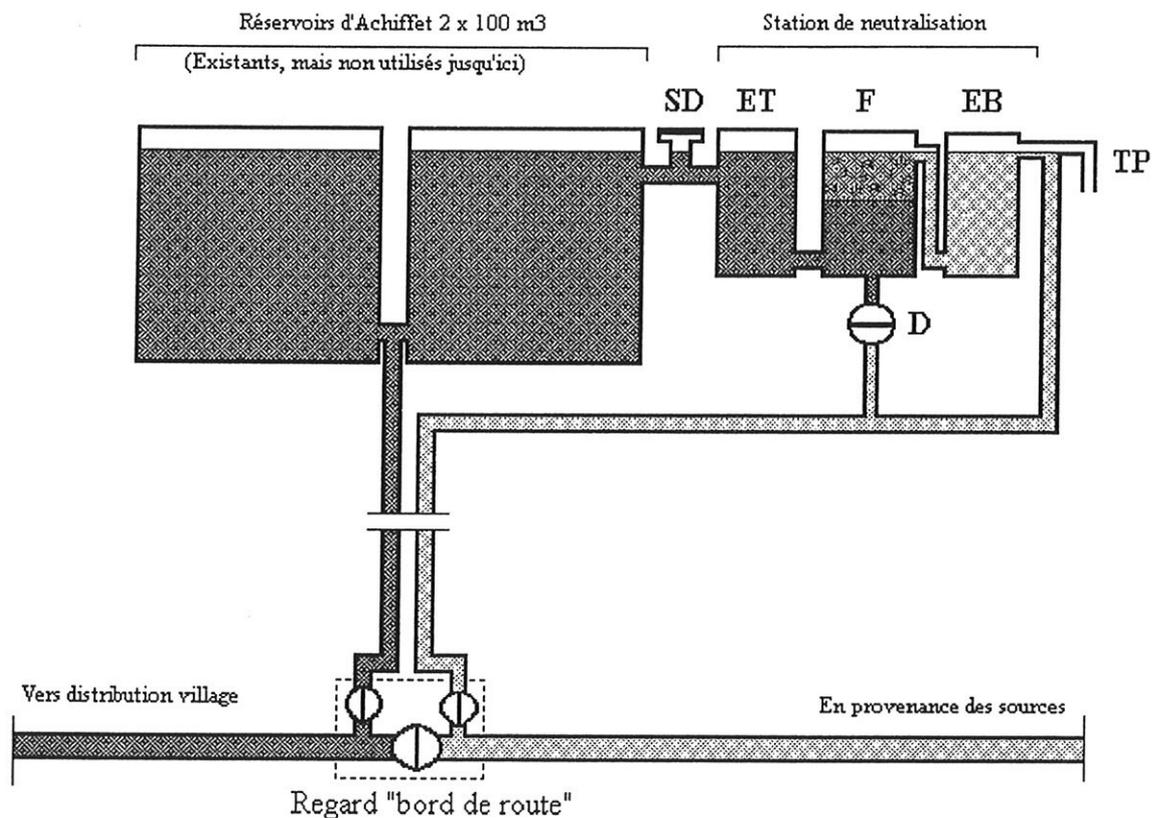
- * Remettre en état les réservoirs d'Achiffet
- * Construire la station de neutralisation
- * Créer un chemin d'accès (par le haut) pour l'entretien et l'approvisionnement en neutralité
- * Maitriser les débits des fontaines et le trop plein des réservoirs du Beau Soleil.

L'eau en provenance des sources va donc remonter jusqu'à la station de neutralisation, elle sera déversée et stockée dans les réservoirs d'Achiffet pour ensuite être distribuée par le réseau existant.

Coût estimé des travaux	1 950 000 francs H.T.
Subvention Agence de l'eau	688 000 francs
Subvention Conseil Général	869 880 francs

Suite page suivante ...

SCHEMA DE PRINCIPE



EB :	Eau brute	(Comme il n'est pas question de rejeter de l'eau traitée au
F :	Filtre (neutralite)	(caniveau, le trop plein des réservoirs du Beau Soleil ne
ET :	Eau traitée	(coulera plus. Ces derniers seront équipés d'un robinet à
TP :	Trop plein	(flotteur qui empêchera le débordement (principe de la
D :	Détassage	(chasse d'eau). C'est alors le trop plein d'entrée de la
SD :	Système de désinfection	(station de neutralisation qui entrera en fonction.

oo

Clin d'oeil :

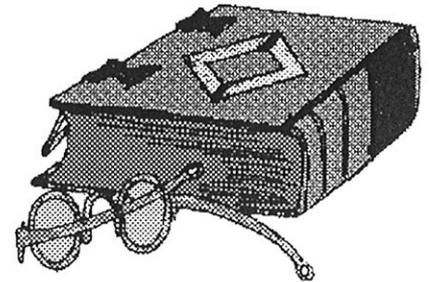
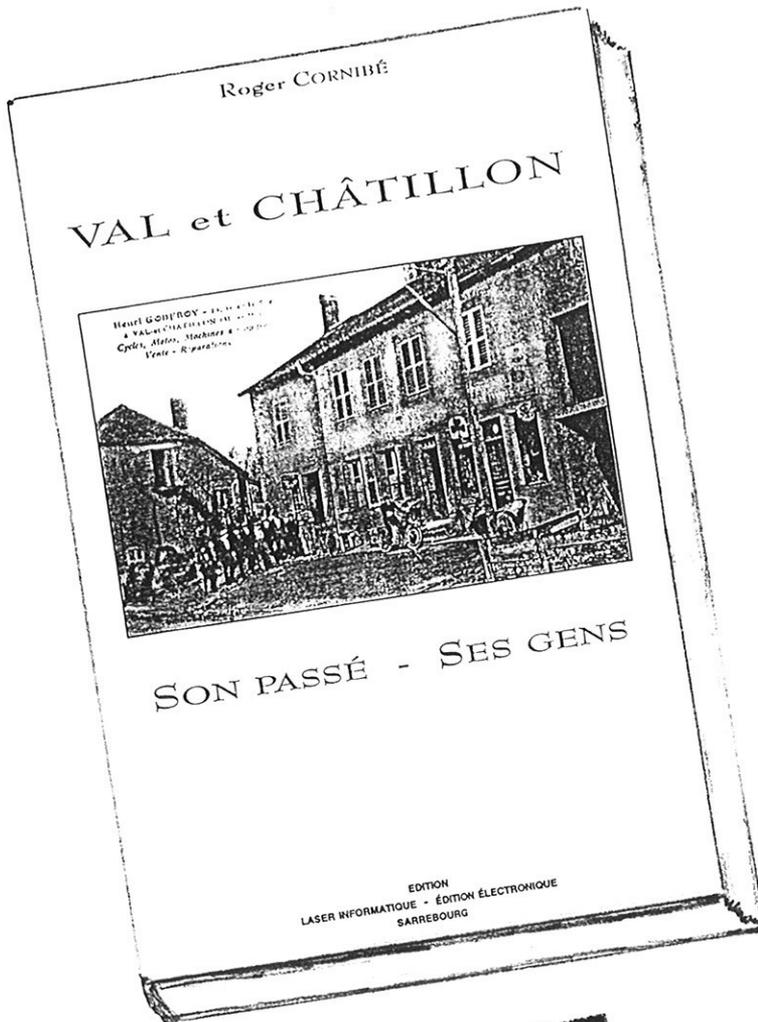
Alors, comme ça, not' eau est agressiffe. Elle attaque ! Elle attaque à cause qu'elle est pas assez minéralisée. Et elle s'en prend aux conduites sans défense, la lâche !

Alors on va la minéraliser. On va lui rajouter du calcaire. Ca c'est la meilleure ! Je vois déjà le CALGON lorgner sur le VAL ! Et c'est pas tout. Y paraît qu'on va la chlorer, pour qu'elle ait le bon goût de celle de NANCY ! Y paraît que c'est la loi, les Directives européennes comme y disent. La Jeanne (95 ans) et le Joseph (89 ans) auront bien du mal à comprendre ça ! A moins qu'on leur dise que s'ils avaient toujours bu de l'eau "neutralisée", ils étaient sûrs de battre le record de la Jeanne CALMANT !

Dernière minute : L'eau de VAL n'aura pas le goût de celle de NANCY ! Le système de désinfection (obligatoire) qui a été retenu sera un traitement aux U.V. (ultra-violet) qui n'aura aucune incidence, ni rémanence, sur le goût. En cela, nous serons des précurseurs, tant les dispositifs de javélisation ont été installés dans les communes voisines.

DES LIVRES ...

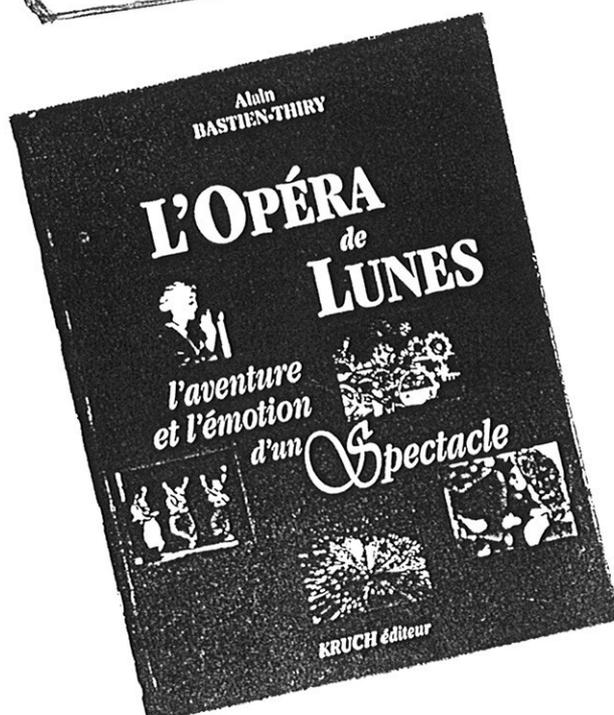
... qui parlent de nous, de noms et de lieux connus, ça n'est pas courant dans nos secteurs. C'est même exceptionnel ! Alors, un peu de publicité.



"L'Histoire de VAL-ET-CHATILLON" par Roger CORNIBÉ

Après un long travail de plusieurs années passées à consulter les archives communales, départementales et autres, Roger CORNIBÉ a légitimement obtenu du Conseil Municipal que la commune prenne en charge l'édition du livre dont il est l'auteur.

Ce livre, qui paraîtra vraisemblablement pour Noël, sera en vente au prix de 90 francs (en mairie uniquement).



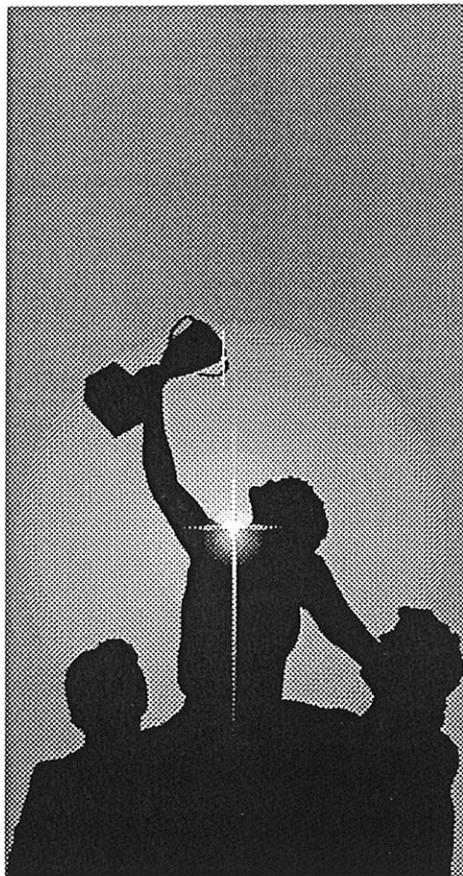
"L'OPERA DE LUNES"

A l'heure où la survie du spectacle est plus qu'hypothétique, Alain BASTIEN-THIRY sort son livre.

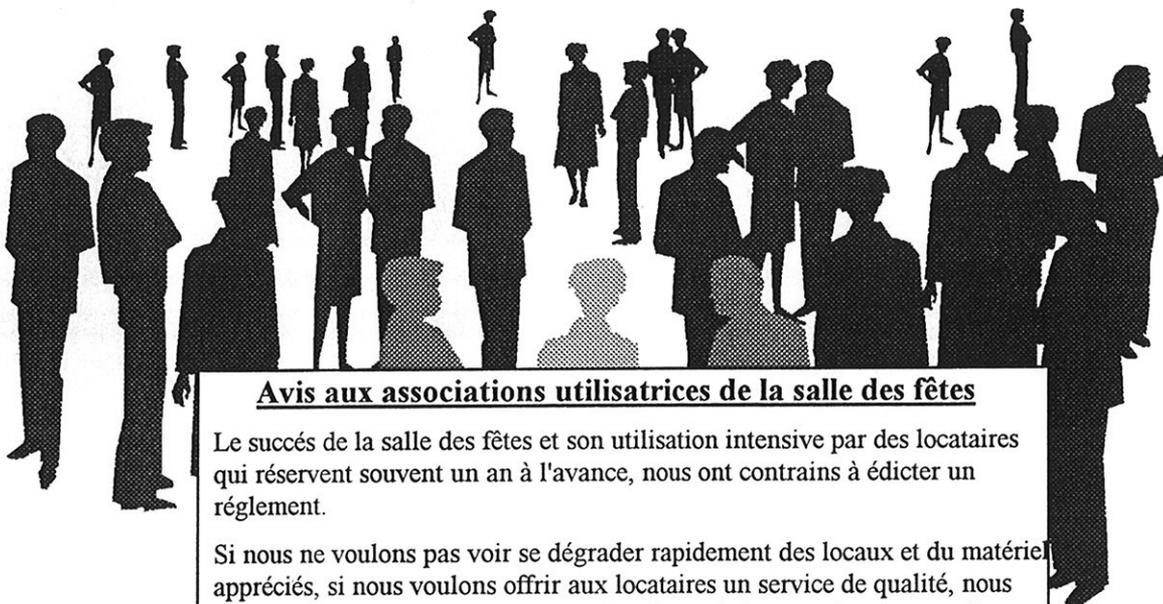
Hymne à la gloire des 500 participants et camouflet à l'adresse de vos élus, l'ouvrage est déjà un best-seller !

beaucoup d'entre-vous y verront leur nom ou/et leur photo.

En vente dans toutes les bonnes librairies.



LA VIE DES ASSOCIATIONS



Avis aux associations utilisatrices de la salle des fêtes

Le succès de la salle des fêtes et son utilisation intensive par des locataires qui réservent souvent un an à l'avance, nous ont contraints à édicter un règlement.

Si nous ne voulons pas voir se dégrader rapidement des locaux et du matériel appréciés, si nous voulons offrir aux locataires un service de qualité, nous devons être stricts quant à l'application de ce règlement. Aussi, nous demandons à tous de s'y conformer. Merci de votre compréhension.

MUSEE DU TEXTILE

Dans le bulletin communal de décembre 1994, il était fait appel à l'enthousiasme du plus grand nombre de personnes pour nous rejoindre au sein de la future association dont la constitution était notre 2ème objectif.

CREATION DE L'ASSOCIATION :

Le 8 avril 1995 à 15 heures devant une salle bien remplie, Le Maire, Monsieur Alain GERARD a ouvert l'Assemblée Générale constitutive de l'association pour la création du musée. Il remercie les personnes présentes d'avoir bien voulu répondre à l'invitation du 31 mars 1995. Il assure l'ensemble des membres présents de la volonté du Conseil Municipal d'oeuvrer de concert avec la future association.



Monsieur Philippe FERRON procède à la lecture des projets de statuts de l'association. L'assemblée adopte à l'unanimité les statuts qui lui sont proposés. Monsieur Le Maire reprend la parole pour faire appel à des candidats pour l'élection du Conseil d'Administration. Avec l'accord unanime des membres "présents" du Conseil d'Administration ayant fait acte de candidature ont été déclarés régulièrement élus :

MM. BECKER, COSTER, FERRON JM, FERRON Ph, GUENAIRE, GRANDJEAN, LAMBOUR, MARCHAL, PATOUX, ROMARY Ch, ROMARY F, STENGER.

Deux vérificateurs bénévoles aux comptes ont été élus à l'unanimité : Messieurs GARDIEN Stéphane et FOURNIER Robert.

Les membres du Conseil d'Administration ont immédiatement élu respectivement pour un an :

- Président : FERRON Jean-Marie
- Vice-Président : LAMBOUR Michel
- Secrétaire : FERRON Philippe
- Secrétaire adjoint : ROMARY François
- Trésorier : COSTER Jean-François
- Trésorier adjoint : BECKER Alfred

Dans une brève allocution, le nouveau Président remercie l'assemblée de la confiance accordée au nouveau Conseil d'Administration et invite les membres présents à apporter leurs efforts et leur savoir-faire pour que l'association puisse atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé, à savoir assurer la pérennité et la sauvegarde d'un patrimoine industriel textile local.

La séance est levée à 16 H 45 après que Monsieur Alain GERARD ait invité l'ensemble des membres présents au vin d'honneur offert par la municipalité.

L'ACTIVITE AU FIL DES SEMAINES :

Sans jamais faiblir, l'équipe qui s'est formée, a assuré tout au long de cette année des prestations plus que louables. Les rangs se sont étoffés : Mrs LEBRUN Claude, PIERRE Paul, et Mme THIELGES Georgette (pour les anciens "La Georgette TRUNCK " de CIREY qui apporte à de nombreuses associations du canton, son savoir-faire et surtout sa bonne humeur) nous ont rejoints.

La ténacité, l'ingéniosité, la débrouillardise, de Messieurs MARCHAL Pierre, BRIMONT Gilbert ont permis de rendre dès à présent un métier à tisser opérationnel et de permettre une avancée très prometteuse dans la présentation et le fonctionnement d'autres machines.

L'expérience de Madame THIELGES (piqueuse) et de Monsieur MARCHAL Pierre, a permis de rentrer les fils d'une chaîne (poste de renrage). Nous sommes satisfaits de constater que très prochainement nous allons produire de la toile à pansement.

Grâce au don de Monsieur Denis NOËL, futur résident de la commune et avec le concours de l'entreprise BARASSI, nous avons pu nous enrichir d'une turbine hydraulique qui était alimentée par le cours d'eau le "VAL". Elle était implantée au lieu dit "le Moulin". Cette turbine était mise en parallèle avec le secteur électrique. Elle produisait la force motrice de secours de l'usine.



Nous avons bon espoir de la réactiver, Monsieur LEBRUN Claude, chaque mardi donne de son savoir pour la refaire fonctionner en utilisant le temps et la patience.

Nous continuons de prospecter pour acquérir de nouvelles machines et regrouper d'autres documents. Les recherches s'avèrent fastidieuses, laborieuses, plus difficiles. Notre équipe reste toujours confiante dans les démarches entreprises, malgré cela, notre allant reste intact, il ne s'amenuise pas. Notre objectif reste toujours le même, gagner, réussir et ouvrir très bientôt le Musée au public.

Notre satisfaction ne serait pas complète, si nous ne devions pas associer l'équipe communale dirigée par Monsieur Alain GERARD, Maire de la commune. Sans elle, sans aucun doute, nous rencontrerions des difficultés importantes du point de vue financier et matériel. Un grand merci à TOUS.

L'association vous propose depuis quelques semaines, une cotisation pour adhérer au Musée du textile. Votre adhésion est utile à la réalisation de notre projet. Répondez favorablement à notre démarche. Votre participation permettra éventuellement de bénéficier auprès des élus régionaux et départementaux, du soutien nécessaire pour obtenir l'aide financière utile à l'avancée des travaux.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1996 ET SI LA NOSTALGIE DU TEXTILE VOUS TENAILLE REJOIGNEZ-NOUS, NOUS VOUS ACCUEILLERONS A BRAS OUVERTS.

Le Président : Jean-Marie FERRON

FANFARE DU VAL

Chers Amis, bonjour à tous,

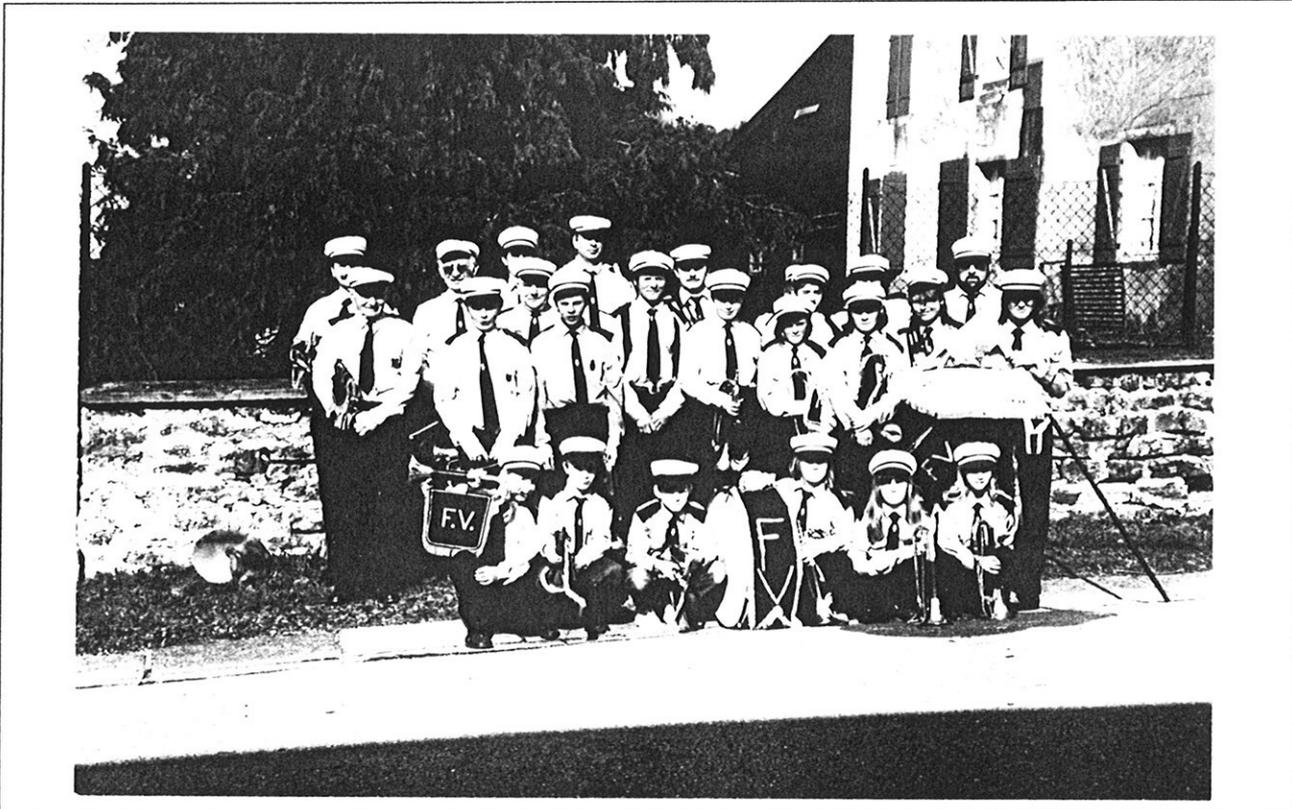
Voici de nouveau le moment arrivé de venir vous donner quelques nouvelles concernant la vie de notre Fanfare. Donc, elle est là, toujours en place depuis 1983 alors que notre Maire, Monsieur Alain GERARD, essayait de remettre sur rails une phalange qui avait subi elle aussi les conséquences du désarroi économique du pays. Bien sûr, rien n'a été facile et à l'heure actuelle, comme dans toute autre société, le chemin à parcourir n'est pas le tapis des autoroutes mais plutôt celui de débardage de nos forêts !

Pourtant, nous avons tous le moral : c'est comme cela quand on est jeune et courageux !!

Ainsi, tout au cours de l'année, la Fanfare a effectué bien des déplacements. Partout elle a toujours été remarquée et appréciée pour sa bonne tenue et sa qualité. Croyez qu'elle fait honneur à cette image connue ou à connaître des Renards... Il est dommage que le prix des transports soit trop conséquent pour notre caisse, sans quoi, ces Renards seraient connus dans toute l'Alsace-Lorraine et les Vosges. A ce sujet il est à signaler que tous les déplacements de la société s'effectuent dans les voitures des adultes qui ne demandent aucune indemnité. A eux, félicitations et remerciements. Remarquons aussi que les Municipalités du VAL, de PETITMONT, de PEXONNE, l'A.M.C. du VAL, ne nous laissent pas tomber. Merci à tous.

Avant de quitter ce petit exposé, le Président veut mentionner encore la persévérance de tous les anciens du VAL, de PETITMONT, de CIREY, et il veut aussi s'adresser aux petits et moyens jeunes qui doivent par leur assiduité aux répétitions et aux services, assurer la continuité de notre Fanfare.

Toujours à ne pas oublier l'attachement que nous avons tous pour notre grand ami et très dévoué René BOUQUET, incomparable intendant de notre phalange.



Le Président ne veut pas terminer sans se faire l'interprète de tous les éléments de la Fanfare très peiné à l'occasion du deuil qui touche leur ami Antoine BERTRAND, ils assurent ce dernier de toute leur amitié et lui souhaitent tout le courage qu'il est nécessaire de posséder en de pareilles circonstances.

Et maintenant mes chers amis, bonjour à tous, Bonne année et surtout bonne santé
A l'année prochaine...

Le Président : A. DENIS



JEUNESSE SPORTIVE DE VAL ET CHATILLON

Amis sportifs

Avant d'aborder la nouvelle saison, j'aimerais faire un petit tour en arrière et revenir sur le bilan de la saison écoulée. A cette même époque l'an dernier, j'avais souhaité que l'équipe termine le championnat en tête de son équipe. Malheureusement cela n'a pas été le cas. Quoique finissant honorablement à la 3ème place, l'équipe s'est quelque peu relâchée lors des matchs retour.

Une nouvelle saison a débuté et l'équipe se trouve dans le même cas de figure que l'an passé puisqu'à l'heure où je vous écris ces quelques lignes, la JS VAL est 3ème au classement à un point du leader. Après avoir commencé ce championnat par une défaite (due en partie à un manque de préparation physique), l'équipe s'est ressaisie puisqu'elle est invaincue depuis le 17/09/95. Souhaitons lui donc de poursuivre sur cette voie pour la satisfaction de tous.

Niveau effectif, pas de grand changement (4 départs pour 5 arrivées), la masse globale reste stable. Une petite anecdote tout de même, un de nos deux entraîneurs (Serge STECK en l'occurrence) a décidé de rechausser les crampons et de s'installer dans les buts. Je dois vous avouer qu'il nous surprend de match en match.

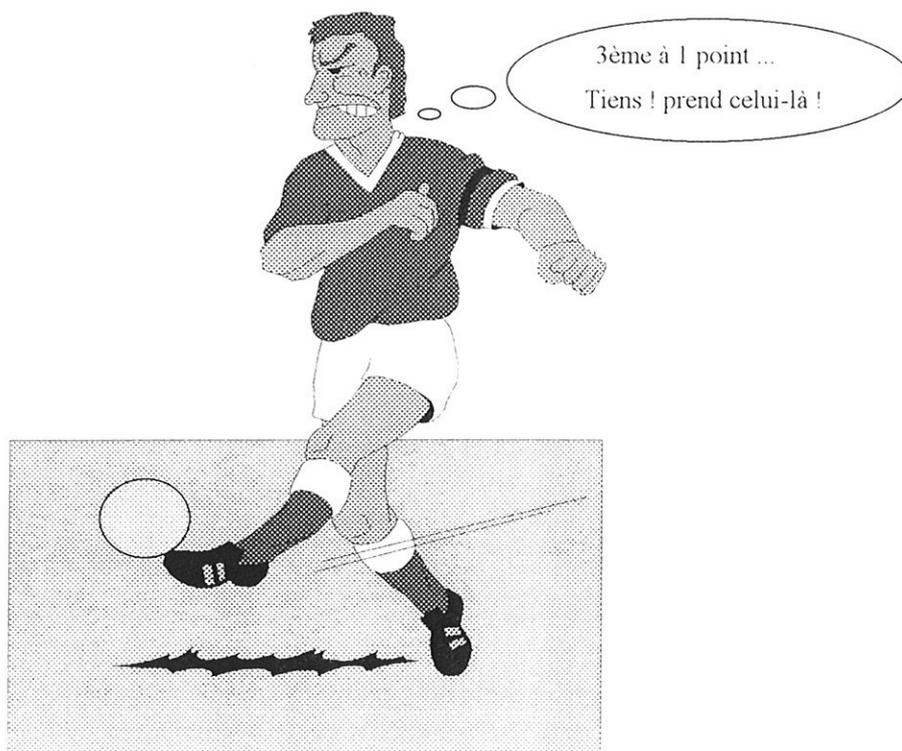
A noter également les progrès effectués par l'équipe pupille. Progrès dus à un travail plus sérieux à l'entraînement et puisque je vous parle d'entraînement j'aimerais profiter de ce biais pour remercier la municipalité d'avoir bien voulu doter le stade de projecteurs afin de permettre aux entraîneurs et à l'équipe de travailler dans de bonnes conditions lors des séances d'entraînement automnales et hivernales.

Je voudrais souligner l'étroite collaboration qui règne entre la JS VAL et VAL BRAS DE FER. J'aimerais donc profiter de l'occasion qu'il m'est donné ici-même de pouvoir m'adresser à tous les Présidents (es) d'association en leur disant qu'ils (elles) pourront toujours compter sur la JS VAL si le besoin s'en faisait sentir. Le tissu associatif est la force qui nous lie les uns aux autres, la solidarité ne doit pas être un vain mot en ces temps difficiles.



Ceci étant dit, l'équipe dirigeantes, les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 1996.

Le Président : Christian BERNARD



U.S.E.P.

Au niveau des manifestations, 1995 fut une année relativement calme pour l'USEP.

- Deux sorties ski au LISPACH et une rencontre intercommunalité eurent lieu. L'opération beignets remporta comme tous les ans, un vif succès auprès des habitants de notre village. Qu'ils en soient remerciés.

- Une nouvelle accompagnatrice piscine a repris le flambeau tendu par Marie-Thérèse BIETRY. Après de nombreuses années de service, elle prend une retraite bien méritée. Deux parents d'élèves ayant suivi le stage d'agrément secondent donc actuellement les enseignants, lors des sorties piscine à BACCARAT.

- Françoise ETIENNE cède également sa place après bien des années de dévouements.

- Merci à tous les parents d'élèves qui nous aident bénévolement et toujours dans la bonne humeur tout au long de l'année. Bonne année à tous

La Secrétaire

COMITE DES FETES

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé quelques divertissements tels que :

- **NOEL 94 DES ENFANTS** : Les élèves se sont rendus en car, à BLAMONT. Au programme "POUCELINA" un dessin animé de Walt Disney suivi d'une distribution de friandises offerte par BLAMONT. Retour à VAL-ET-CHATILLON où un goûter leur a été servi, suivi d'un livre offert par le Comité des Fêtes.

- **SAINT-SYLVESTRE 94** : Comme l'an passé, l'animation à la salle des fêtes par l'orchestre "ADRIAN Francis" fut encore applaudie par les invités.

- **14 JUILLET 95** : L'après-midi, les concurrents ont pu participer à divers jeux dont le tir à la carabine et la pêche à la truite qui ont eu un immense succès. Merci, pour la participation, à Denis KUHNER de nous avoir aidé à préparer de nouveaux jeux et aussi à Monsieur Raymond HERY et son fils de s'être occupés de la sonorisation, comme tous les ans, d'ailleurs, ainsi qu'aux membres du Comité des Fêtes.

- **15 JUILLET 95** : Le feu d'artifice normalement financé par la municipalité, cette fois encore a bénéficié d'une aide financière du Comité des Fêtes. Celui-ci était sonorisé sur le thème des années 60.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une bonne et joyeuse année. Meilleurs voeux à tous.

Le Président, Gilbert DURANT



VAL - CROSS

D'excellents résultats se groupent entre les meilleures places pendant la saison 1994-1995 qui se révèle très bonne. Cependant les Gars du VAL dépassant maintenant la quarantaine, se déplacent en bus pour affronter chaque trophée et chaque sortie, aussi pour faire connaître et craindre "les Renards du VAL". Et pour cela, la subvention apportée par le Conseil Municipal nous aide beaucoup.

Les membres de la section s'entraînant toujours aussi régulièrement, pour les plus petits le mercredi et le samedi à 13 H 30 sous la responsabilité de Monsieur Michel OBELTZ et des plus grands le mardi, jeudi, vendredi à 18 H 30 sous la direction de Jean-Paul FRANCK et Daniel ROYER, qui sont des entraîneurs bénévoles. Les entraînements rythmés, ne sont qu'une longue suite d'efforts physiques parfois éprouvants.

VAL-ET-CHATILLON

Succès mitigé au grand prix de la forêt sur les hauteurs du Val

Deux cents crossmen se sont lancés dans l'aventure.

Le grand prix de la Forêt de Val-et-Chatillon dont c'était la 11e édition s'essoufle quelque peu.

Les «Gars du Val» qui l'ont organisé en le dédiant à

leur ami Roger-Marrant décédé depuis peu devront changer la formule à l'avenir.

Un parcours difficile

Le parcours des adultes avec la terrible montée à l'ancien stade du Champ du Bois est un coupe-jarrets qui fait mal.

La dureté de l'épreuve a peut-être dissuadé certains coureurs car on n'oublie pas si aisément les efforts accomplis les années précédentes.

Dimanche, ce sont un peu moins de deux cents crossmen qui se sont lancés dans l'aventure. Beaucoup de gars de la région, quelques étrangers aussi.

C'est l'un de ceux-ci Jean-Paul Krummenacker, de Guntzweiler près de Phalsbourg, qui fit le meilleur chrono (10 km en 35 minutes 07).

Les coureurs locaux

A consulter les différents



De nombreuses récompenses ont été décernées



Jean-Paul Krummenacker, le vainqueur.

tableaux de classement, il convient de mettre en exergue les performances de plusieurs coureurs de la localité.

Méritent la citation, la benjamine du Val Audrey Walter pour sa victoire ainsi que sa coéquipière et digne seconde

Laetitia Obeltz, la minime fille Laetitia Walter du Val toujours, Nicolas Mandra 2e, le 1er poussin Welsch (Val).

Pour l'année prochaine, un semi-marathon "les 21 km du Renard" est en préparation pour le 21 juillet. On espère avoir le soutien de la population.

Le nouveau bureau a mis en place un regroupement de membres inscrits à la F.F.A. (fédération française de l'athlétisme) qui nous permettra d'aller plus haut que les sports loisirs.

"Il est bon de dire du bien de soi-même : ça se répète et on finit par ne plus savoir d'où ça vient"

M. ACHARD

Bureau de la section :

Président : M. DURAND Gilbert. Vice-Président : M. CLAUDE Serge. Trésorière : Mme ARSON Claudine. Secrétaire: Mme WALTER Elise

Nous remercions la municipalité de nous avoir fourni un local, quant au cross de la forêt, il se déroulera le 9 juin 1996 en souvenir de Monsieur MARRANT et des autres personnes qui l'ont créé

Tous les membres vous souhaitent une bonne année 1996.

Le Président, Gilbert DURANT.



"Les jambes permettent aux hommes de marcher et aux femmes de faire leur chemin"

A. ALLAIS

"Dieu a fait l'homme avant la femme pour lui permettre de placer quelques mots"

J. RIGAUX.

"Pourquoi apprendre ce qui est dans les livres puisque ça y est"

S. GUITRY.

"Le bonheur est cette chose qui n'est jamais et qui pourtant un jour n'est plus"

H. BARBUSSE.

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES CHEFS DE FAMILLE Section de CIREY -VAL

De nouvelles adhésions nous permettent d'être toujours une soixantaine, car nous avons hélas bien des décès à déplorer.

QUELQUES GENERALITES :

Aider, informer, défendre les veuves, susciter des actions de prévention tels sont nos buts. Sur une population totale en FRANCE de 55 370 363 ce qui regroupe 12 755 276 foyers, le nombre de veuves est de 3 258 286 dont 253 349 de moins de 55 ans. Les veufs sont 633055. Un foyer sur quatre est un foyer de veuve. On dénombre dans ces foyers environ 400 000 orphelins.

La fédération des associations de veuves chefs de famille (F.A.V.E.C) souhaite apporter à la veuve un soutien qui n'aura jamais un caractère d'assistance. L'aidant à trouver elle-même une solution à ses propres problèmes, et à les dépasser, elle l'amène à s'ouvrir aux autres. La F.A.V.E.C permet ainsi à la veuve une véritable promotion humaine.

ACTIVITES DE NOTRE SECTION :

L'assemblée générale départementale a eu lieu au grand Sauvoy à MAXEVILLE le 5 mars 1994. Nous étions 14 présentes de VAL et CIREY. Elle fut suivie le 19 mars de notre assemblée de section à VAL, qu'un repas clôtura : 29 présentes. La sortie départementale eut lieu à COLOMBEY LES DEUX EGLISES le 2 juillet 1995 : 12 participantes de VAL et CIREY. Le séjour du 7 au 20 septembre se déroula à SOULAC SUR MER (Gironde) 49 personnes. Bonne ambiance, bonne table, belle excursions, l'une d'elles au phare de Cordouan restera dans les mémoires .



Lors du séjour à SOULAC/MER, réception à la mairie de BORDEAUX

Et nous voici à notre repas d'amitié ce 19 novembre. L'an passé nous étions 70, cette année, il nous faut tabler sur 80 convives. Pour l'année à venir, outre les habituelles assemblées et sorties, nous envisageons un séjour à SAINT NIZIER DU MOUCHEROTTE près de GRENOBLE du 13 au 23 mai. A GRENOBLE le 18, la FAVEC fête le cinquantenaire de la première association de veuves où une dizaine d'entre nous est conviée. Un deuxième séjour aura lieu à LONGWY du 7 au 14 septembre, excursions prévues en ALLEMAGNE, LUXEMBOURG, BELGIQUE. En BELGIQUE nous prévoyons même une journée à BRUGGES.

A toutes et à tous qui nous lisez : bonne fin d'année 95 et tous nos meilleurs voeux pour 96.

G.KLEIN

FAMILLES RURALES

Les années précédentes dans le bulletin communal, on pouvait lire "pas de changement dans la vie de notre association...l'année qui se termine ressemble fort aux précédentes, etc..." Cette année, il n'en est pas de même.

En effet, Madame Jacqueline DARDAINE, Présidente de l'association, depuis près de deux décennies, lors de la réunion du Conseil d'Administration du samedi 14 octobre 1995 a fait part de sa volonté de quitter la présidence de "Familles Rurales". L'année précédente et au cours de l'année écoulée elle a, à plusieurs reprises exprimé le souhait de se décharger de cette charge sans toutefois quitter l'association bien au contraire.

Sa démission a été acceptée par le comité. Monsieur Jean-Marie FERRON faisant acte de candidature à la présidence, a été élu à l'unanimité à mains levées, nouveau Président.

Composition du nouveau bureau Famille Rurale

- Président : FERRON Jean-Marie
- Trésorier : DEPOUTOT André (réélu)
- Trésorier adjoint : CHAROLET Denise (réélue)
- Secrétaire : CAYET Denise (réélue)
- Membres : Mesdames BIETRY Marie-Thérèse, DARDAINE Jacqueline, ETIENNE Françoise, SIMON Madeleine, STRUB Henriette.

Madame DARDAINE jacqueline a été élue Présidente d'Honneur.

La démission de Madame DARDAINE a eu pour conséquence de désigner un Président pour le club du 3ème âge, fonction qui était assurée de fait par la Présidente de Familles Rurales (aucun candidat potentiel ne s'était présenté pour assurer cette présidence).

A l'assemblée générale du 3ème âge du 14 octobre 1995, Monsieur Pierre SOMMIER a été élu Président du club et Monsieur Fernand MASSON, réélu trésorier, Madame Marie FINANCE conservant la Présidence d'Honneur.

Au travers du bulletin communal, en tant que Président, il m'est donné l'occasion de souligner brièvement les efforts consentis par tous : Club du 3ème âge, Club féminin, Scrabble, pour maintenir et assurer le dynamisme nécessaire à la bonne marche de l'ensemble de l'association.



Remise de cadeaux à Mme DARDAINE
lors du dernier repas choucroute

L'ingéniosité, la débrouillardise des uns et des autres, alliées au dévouement et au bénévolat sont, sans aucun doute, le ciment nécessaire, à façonner le pilier qui permet de créer la complicité pour que l'un ou l'autre puisse trouver soit au 3ème âge, au club féminin ou au scrabble la satisfaction qu'il attend pour passer un moment agréable avec des partenaires avides de se changer les idées et de trouver momentanément une distraction utile à l'équilibre de son quotidien. A tous les niveaux d'âge, chacun essaie de s'identifier dans les diverses activités proposées par l'association "Familles Rurales".

Il est dommage de constater et pourtant on se doit de le souligner, que les effectifs s'amenuisent et que l'absence de nouveaux adhérents (des éléments jeunes) risquera à moyen terme de mettre en cause l'existence de l'une ou l'autre des disciplines pratiquées par l'ensemble des membres, c'est du moins ce que j'ai ressenti lors des différentes réunions auxquelles j'ai participé.

Les activités des clubs restent inchangées. Les animateurs et animatrices continueront de dispenser leur savoir, pour le cas échéant proposer le moment voulu au cours d'expositions et autres manifestations, les objets confectionnés ou encore animer des séances de réflexion ou de mémoire par le biais de la pratique du scrabble.

Dans les prochaines semaines après avoir consulté l'ensemble des adhérents, si l'idée fait son chemin avec les aides financières appropriées, l'association se propose de mettre sur pieds une "RUCHE" durant les grandes vacances scolaires et d'organiser un rallye automobiles avec la participation de tous. Il n'est pas interdit de rêver ! pourquoi pas ! Bien entendu, nos chers anciens ne seront pas oubliés, car le nouveau Président Monsieur Pierre SOMMIER, a beaucoup d'idées emmagasinées dans sa tête, qu'il se propose de vous faire partager le moment voulu.

Avant de clôturer mon propos, je voudrais au nom de toute la Famille Rurale, remercier Madame Jacqueline DARDAINE pour l'énergie et le total dévouement qu'elle a donné durant près de 20 ans pour l'ensemble des clubs. Mais nous savons qu'elle n'a pas abandonné pour autant l'association puisqu'elle anime les séances de scrabble les mardis et participe activement aux mercredis du 3ème âge et club féminin. Encore un "GRAND MERCI".

A vous tous, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et une bonne santé.

Que ceux ou celles, jeunes ou moins jeunes, aînés, qui seraient tentés de transmettre leur savoir pour apporter une impulsion nouvelle à l'association nous rejoignent, vous serez les bienvenus.

Le Président : Jean-Marie FERRON

INFORMATION

*Le Pédicure-Podologue consultera désormais tous les deux mois (le dernier samedi).
Rendez-vous auprès de Madame Geneviève FERRON Tel : 83-42-67-96.*

ASSOCIATION DES MUTILES COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE MEURTHE ET MOSELLE

SECTION DE VAL-ET-CHATILLON

SITUATION DES EFFECTIFS DE SECTION :

Avec un gain et deux pertes pour l'année 95, nous comptons à ce jour 54 adhérents (es) contre 55 au 31/12/94.

COMPOSITION DU COMITE à l'issue de l'assemblée générale du 11 mars 95 :

A l'exception de la fonction de trésorier où Monsieur Henri GUENAIRE sur sa demande a été remplacé par Monsieur Pierre GRANDCLAIRE, l'ensemble des membres ont été reconduits dans leur fonction.

Monsieur Henri GUENAIRE accepte la fonction de trésorier adjoint.

MODIFICATION DE STRUCTURE DE L'A.M.C DEPARTEMENTALE :

Par décision du Conseil d'Administration en date du 15/10/94, les 108 sections qui composent l'association sont désormais réparties en 7 secteurs géographiques. VAL-ET-CHATILLON fait partie du secteur sud (du Lunévillois). Le responsable en est Monsieur BOURCY François demeurant, 4 Avenue Schoumacher 54 300 JOLIVET . Téléphone : 83-73-27-44

ACTIVITES DE LA SECTION :

La section A.M.C. dans le cadre du Devoir de souvenir prend une part active à l'organisation des différentes cérémonies à caractère patriotique dans la commune (8 mai, 18 juin, 11 novembre, 19 novembre). De plus des délégations avec drapeau représentent les Anciens Combattants lors de diverses manifestations patriotiques (TANCONVILLE, VIOMBOIS, Entonniers de LEINTREY) et, congrès, assemblées générales à l'extérieur de la commune , LUNEVILLE, NANCY.

-Dimanche 15 janvier 95 : salle des fêtes de VAL a eu lieu la traditionnelle galette des rois avec présentation des voeux.

-Lundi 8 mai : célébration du 50ème anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, Le Président HERY à l'issue de la cérémonie a eu le plaisir de remettre à Monsieur Paul PIERRE la médaille des porte-drapeaux accompagné du diplôme d'honneur.

-Mercredi 14 juin : Sortie d'une journée pour une visite de la base aérienne militaire de NANCY OCHEY . Merci aux aviateurs pour la qualité de leur réception.

-Vendredi 17 juin : Cérémonie au monument aux morts présidée par Monsieur Le Maire à l'occasion du 55ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.



-Vendredi 23 juin : cérémonie à TANCONVILLE.

-14 juillet : Participation à l'après-midi récréatif.

-Pour la Toussaint : prise en charge de l'entretien de trois tombes du cimetière communal par Monsieur Pierre SOMMIER. Organisation de la quête nationale au profit du Souvenir Français A l'occasion du 11 novembre et en dehors des cérémonies, 7 colis de friandises ont été remis aux malades hospitalisés ou handicapés par l'âge.

En dehors de ces nombreuses activités que nous ne pouvons pas détailler, il y a la partie administrative :

- Dossier demande de carte du combattants
- Dossier pension d'invalidité
- Dossier demande de retraite du combattant
- Dossier demande fonds de solidarité
- Demande de subvention - Décorations

En conclusion avec 14 adhérents des communes avoisinantes, la section AMC/VAL se veut être une fenêtre ouverte sur le monde extérieur. Dans l'immédiat : dimanche 14 janvier 1996 grande fête de la galette des rois dans l'ambiance habituelle.

Merci à toute la population pour sa générosité envers nous . Joyeux Noël et bonne année.

Le Président : Raymond HERY

CLUB VOSGIEN

1995 a représenté une année très importante pour le Club Vosgien de la Vezouze. Plus de 30 manifestations ont été organisées dont 5 sorties alliant bus et marche. Une dizaine d'adhérents actifs depuis quelques années a reçu le diplôme d'Honneur et 3 jeunes membres ont reçu une coupe.

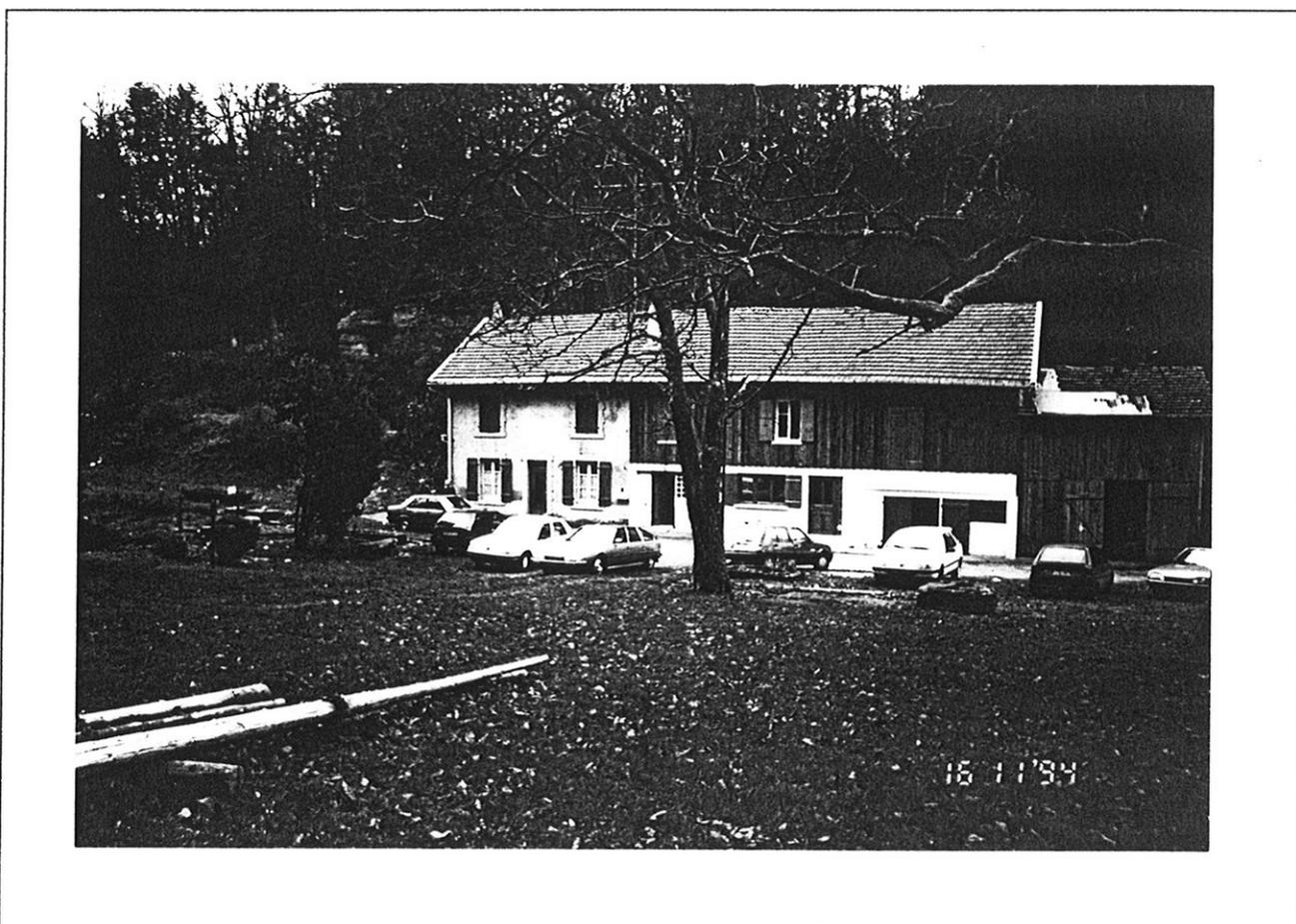
Notre Président du Comité Directeur Monsieur Roger GERBEX, a remis deux Houx d'Argent lors de l'Assemblée du District II à BADONVILLER. Début juin, à l'issue de l'Assemblée Générale du Comité Directeur, qui s'est tenue à SARREGUEMINES, trois membres de notre Association se sont vus remettre un Houx d'Or en présence des représentants des 106 sections, soit 33 000 membres.

L'association de VAL-ET-CHATILLON est surtout représentée par des randonneurs pédestres. Pour chaque sortie, on comptait entre 20 et 25 membres en moyenne.

Depuis l'an dernier, des jeunes membres de l'association ont organisé deux sorties à ski en s'occupant des différentes démarches telles que :

- Prêt de ski,
- Voyage,
- Lieu d'hébergement pour pouvoir manger au chaud, etc.

Le 21 janvier 1996, les participants à la journée "du Sport pour Tous en milieu rural" paieront 20 francs pour la journée de ski de fond. Egalement des sorties en V.T.T. encadrées par un jeune responsable sont proposées pour ceux qui le désirent.



Le refuge de La Boulaie

Début avril, un chantier d'insertion a vu le jour. Il se compose de 8 personnes et a réalisé :

- La remise en état du hangar à bois du refuge de la Boulaie,
- L'entourage du plan d'eau,
- Le débroussaillage des abords et sentiers,
- Le nettoyage de la forêt,
- La création d'une passerelle,
- La confection de marches.

Nous tenons à remercier La Municipalité de VAL-ET-CHATILLON qui a mis un local à la disposition de l'équipe d'insertion. Des travaux sont en cours d'aménagement.

En 1996, un beau programme nous attend : Le 19 mai, la Vezouze organisera le challenge V.T.T. du district II du Club Vosgien. Retenez cette date du 7 juillet, nous organiserons la grande fête de la randonnée du canton de CIREY/VEZOUZE (le départ se fera du centre de tous les villages à pied pour se rendre au refuge de la Boulaie.



Le C.V. en visite au Mont Ste Odile. Le "mur des païens".

Le Président : Gilbert DUHAUT

"L'air est pur à la campagne parce que les paysans dorment les fenêtres fermées"

E. IONESCO.

"Ventre affamé n'a pas d'oreilles, mais il a un sacré nez"

A. ALLAIS.

CHEZ LES CHASSEURS DE L'A.C.C.A.

Les années se suivent et se ressemblent. Les saisons aussi bien sûr. Automnes et hivers doux et humides, sans neige ni grand froid, nous ont permis d'exercer notre passe-temps favori dans de très bonnes conditions. Bien qu'ouverte à tous vents, la baraque de la Croix-Colin a accueilli les participants à nos chasses dans la meilleure ambiance conviviale. Les repas de midi autour d'un grand feu traditionnel n'ont jamais engendré la mélancolie.



L'effectif de l'association s'amenuise peu à peu. Aux quelques départs enregistrés ces dernières années est venu s'ajouter le décès tout à fait inattendu de Henri LEROGNON que ses camarades attristés ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure en janvier dernier.

Côté pratique, le plan de chasse réglementaire a été réalisé en totalité et bien étalé sur la saison, ce qui a contribué à l'attrait de nos sorties dominicales.

Tout est donc bien dans le meilleur des mondes, du moins en ce qui concerne notre petit, tout petit coin.

Joyeux Noël et meilleurs voeux à tous

Le Président : Roland DARDAINE

"Le chauffeur est la partie la plus dangereuse d'une automobile"

L. CAMPION.

"La vérité d'un homme, c'est d'abord ce qu'il cache"

A. MALRAUX.



Comme tous les ans, différentes sorties ont été organisées, cette année, le club "VAL BRAS DE FER" a été représenté en ALLEMAGNE, SUISSE, HOLLANDE et la BELGIQUE qui a été la plus marquante : 35 personnes s'y sont rendues. La participation de notre club accompagné par la J.S. Val foot.

Le président de la fédération belge, Monsieur Willy DENEUMOSTIER, avait organisé deux rencontres internationales :

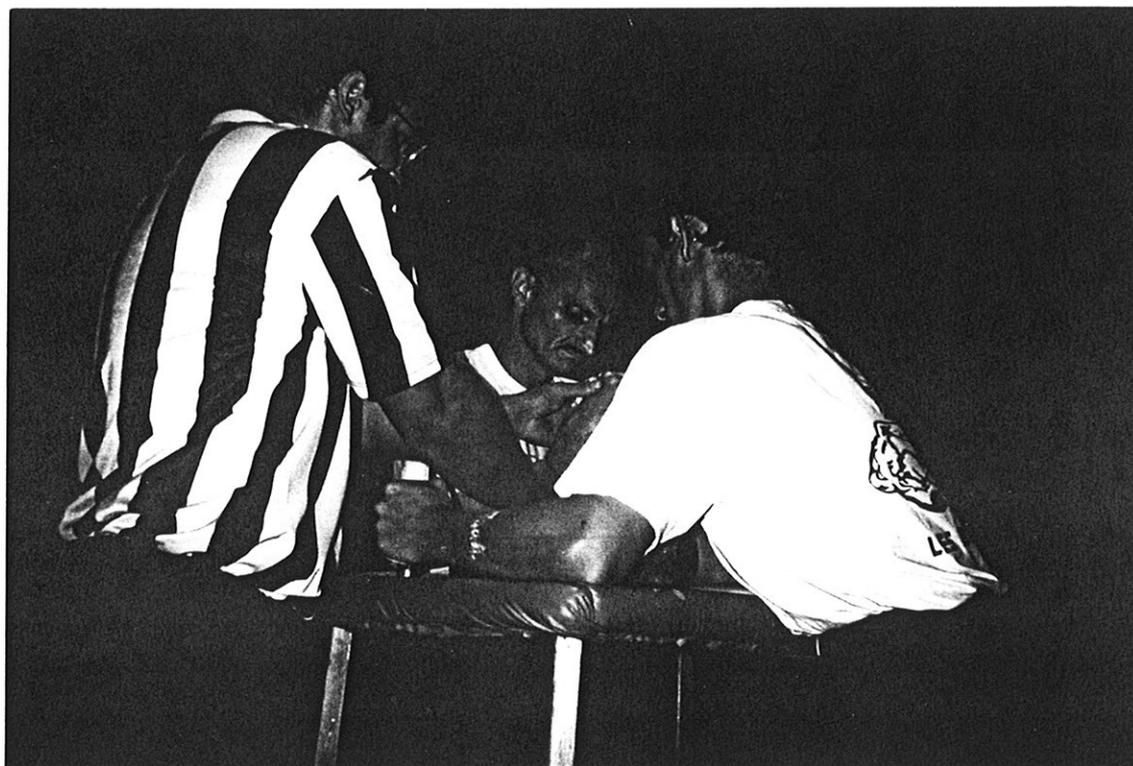
- Une de football le vendredi, VAL-ET-CHATILLON était fière de remporter ce match et le méritait vivement.
- L'autre le samedi, ce n'était plus les jambes qui étaient fatiguées mais les bras car les 35 personnes représentant VAL-ET-CHATILLON ont participé au tournoi de bras de fer : plusieurs places sur le podium ont été remportées.

Une autre réussite où notre village peut être fière, c'est le tournoi international qui s'est déroulé le 7 octobre à la salle des fêtes de VAL-ET-CHATILLON. Nous avons eu l'honneur de recevoir tout d'abord :

- L'arbitre de la Fédération Mondiale David SCHEAD de nationalité anglaise qui tenait à être présent à cette compétition.
- La BELGIQUE qui tous les ans se déplace avec beaucoup de dynamisme et de soutien.
- L'ANGLETERRE malgré leur long déplacement.
- L'ALLEMAGNE cette année plus nombreuses.
- La SUISSE.
- La HOLLANDE et de nombreux clubs français ainsi que pour la première fois dans ce monde sportif, "handisport" qui depuis le début de cette année ont adhéré à notre club et participent aux entraînements tous les dimanches matins.

Je tiens à préciser que tous les ferristes sont venus nous féliciter pour l'organisation et le déroulement de cette journée qui, sans l'aide de la JS VAL n'aurait certainement pas été aussi parfaite. Le club tient à remercier Le Président Monsieur Christian BERNARD dit "Riton" ainsi que tous les autres membres.

Le championnat du monde de bras de fer qui s'est déroulé à SAO PAULO début novembre a été représenté par Monsieur COLOM Grégory, lui seul a participé, car le financement était personnel, d'autre étaient qualifiés, mais le club ne peut subvenir à tous ces grands déplacements malgré nos nombreux efforts.



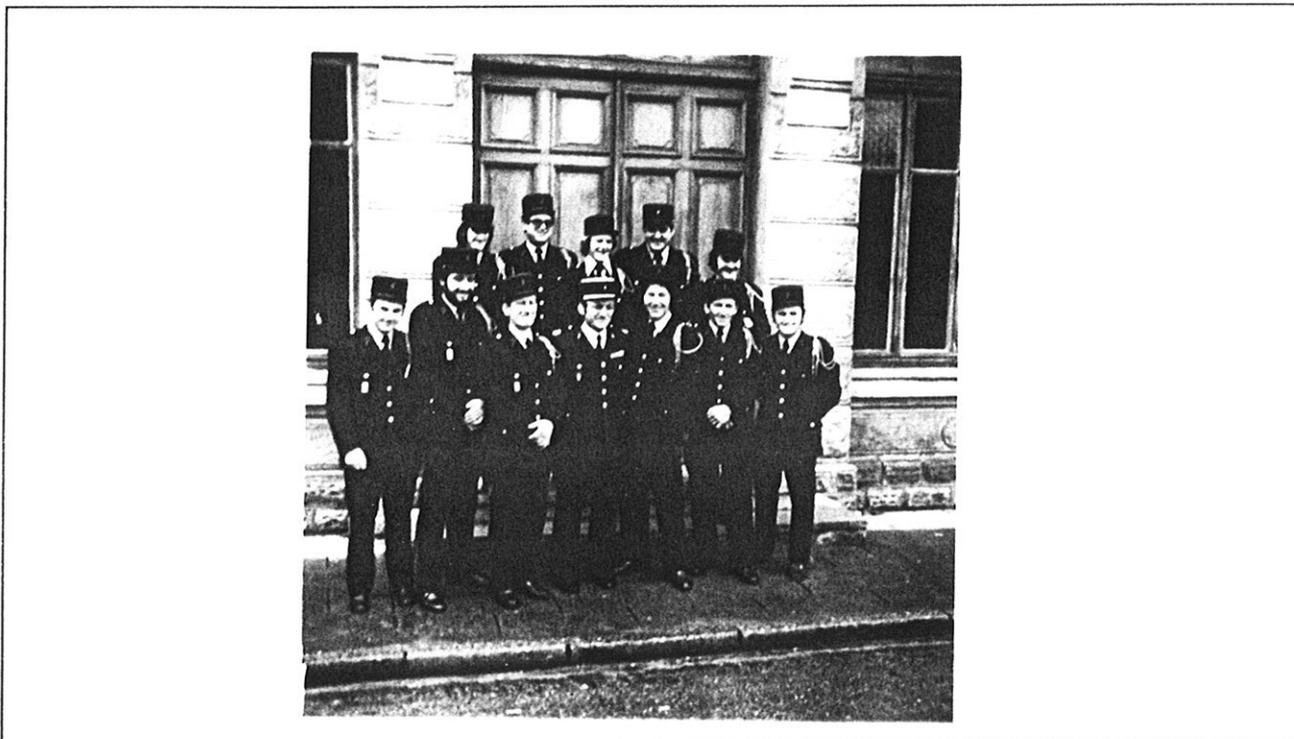
Le but du club est que le tournoi international le plus important de FRANCE organisé tous les ans à VAL-ET-CHATILLON soit reconnu auprès de la fédération mondiale de bras de fer sportif.

Le club VAL BRAS DE FER vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



CORPS DE SAPEURS POMPIERS

(Reconstitué le 15/12/1977)



Nous avons essayé de mener la tâche qui nous était confiée du mieux que nous pouvions.

Les services rendus ne se comptent plus. Il y a toujours des contents et des moins contents, mais le principal était d'oeuvrer pour le bien des habitants de la commune.

Au fil de ces dernières années, les difficultés se sont accrues pour le maintien du corps. Principal problème : le sous-effectif. Mais pas seulement. Les contraintes imposées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours et également au regard des assurances, impliquaient l'existence d'un corps de 12 hommes formés et entraînés, objectif qu'il n'était raisonnablement plus possible d'atteindre. Aussi, ce n'est pas sans arrières-pensées, mais bien dans la résignation que le Conseil Municipal a dissout le corps de Sapeurs Pompiers, " encore un petit morceau du VAL que l'on enterre ".

Je remercie tous les "gars" qui ont oeuvré au sein du corps durant ces nombreuses années en particulier Hubert GERARD qui avait repris le flambeau en tant que Chef de Corps, ainsi que nos sportifs qui ont fait briller la flamme du VAL au-delà de nos montagnes.

CAYET Pierre qualifié national 10 fois
FRANCK Jean-Paul qualifié national 13 fois

Pour la dernière fois "MERCII" aux habitants de VAL de nous avoir réservé un accueil aussi chaleureux lors de la vente de nos calendriers

Cette vente n'a pas eu lieu cette année, vu la dissolution du corps.

Daniel CHAROLET



En décembre 1994, une poignée de bénévoles a décidé de venir en aide aux plus démunis du secteur.

Cette action s'est mise en place grâce au dynamisme de ces bénévoles et avec le concours des maires qui ont tout de suite approuvé notre démarche. En l'espace de 10 jours, la première distribution avait lieu. Nous sommes dans un secteur en grande difficulté depuis les fermetures des différentes usines. Pour la saison 94-95, nous avons distribué 12000 repas, une aide pour passer un moment difficile en période hivernale.

Nous sommes toujours à la recherche de un ou deux frigos en état de marche. Merci d'avance de votre générosité.

Le responsable :

J.C. KERN ...

et les bénévoles qui vous sont toujours dévoués.

"Les principes, il faut toujours s'appuyer dessus, ils finiront bien par céder"

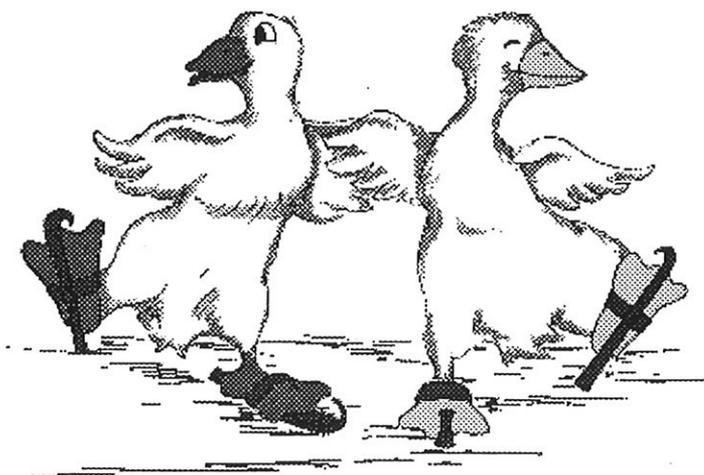
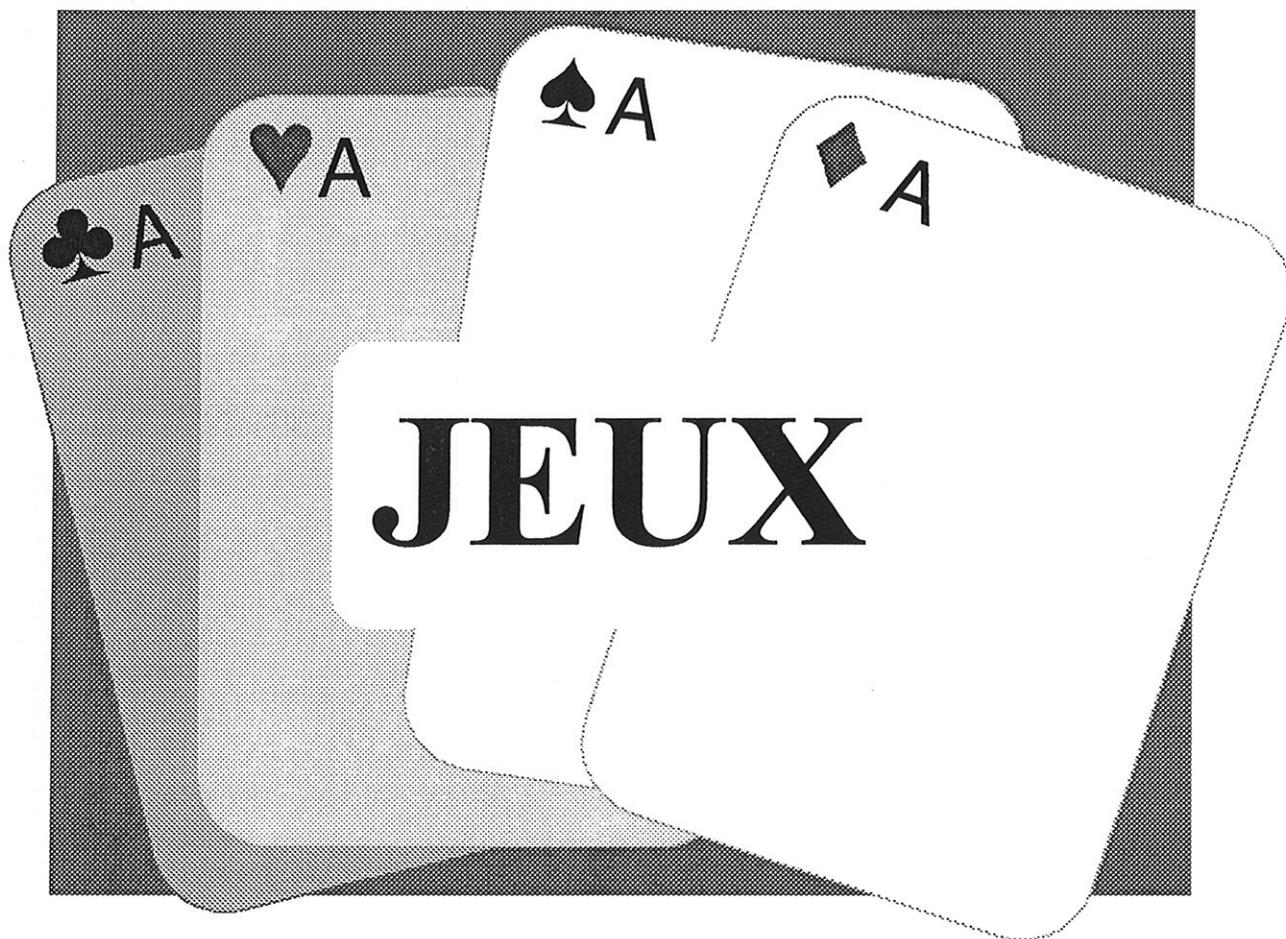
J. MOREAS.

" Tout ce que je souhaite, c'est d'avoir, ne fût-ce que cinq minutes par jour, un moment d'illusion ".

FLAUBERT.

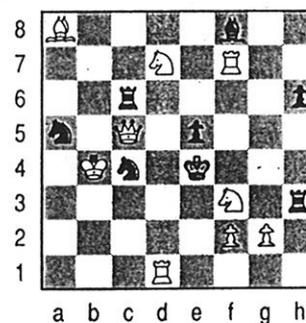
" Le contraire des bruits qui courent des affaires ou des gens est souvent la vérité".

LA BRUYERE.

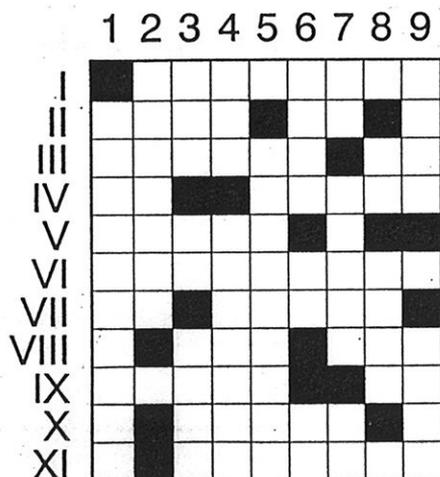


RELÂCHE	PIÈCE DE BOIS	FESTONS	SECTE	L'IRIDIUM	PETITES FEMMES	MENUIS	MOI
DÉPRAVÉ	RÉFUTER	RÈGLE	OBTIENDRA DES RÉSULTATS	CONCRÉTISE	ÉTONNEMENT	DONNE LE TON	POISSON
				SALVE			
STUPÉFIENT				INSTRUMENT			FANÉE
ÉLIMER				ANIMAL			
		PARCOURU				DÉSIGNÉ	
		DÉVÉTUÉS		PAYS			
POUR ÉCARTER LE TOUR				LOUPÉE		PRÉPOSITION	
				USERA		NOTE	
	FORME D'AVOIR			RÈGLES		OFFICE	PLANTE
	VIF			GRANDE ÉCOLE			
UNIQUE			LA CORSE		FLAQUE		
HUMOUR			DIEU	JAUGERA	RÉCIPENT		
		BOÎTE À MUSIQUE				GERMAIN	ÉTAIT ADORÉ
		MESURE					
TROISIÈME	PRÉPOSITION				PLANTE		
MEMENT	PETIT CAFÉ	SOUQUAS			CHEF DE TRIBU		
				ÉLOIGNER	RÉCIPENT		RECONDUIRA
				THALRIUM			
SAINTÉ		APPAREIL					SÉLÉNIUM
RETRERA		RECUEIL					
			APAISSÉE			AMAS	
			CITÉ SERBE			BERGE	
HABITANT	EN ITALIE			PAYS	L'ERBIUM	CAPITALE	
	MUSE						
		SURFACE			MOYEN DE TRANSPORT	SAPÉ	DIEU
		ANIMAL				POSSESSIF	
COURBOUX			DISPOSA			HURLE	INTERJECTION
TERME DE PSYCHANALYSE			DU BOIS				SOCIÉTÉ ANONYME
				AGENCE SPATIALE		METTRE DE NIVEAU	
				PÉPIN			
LETTRE GRECQUE SANS VIGUEUR			PLANTE			PERDU	
				AVANT NOUS		MAGICIENNE	CRACK

ECHECS



Noirs (8)
Blancs (9)
R. Aumont. *Caïssa* n°4,
1943-1944.
Les blancs jouent et font mat en deux coups.



HORIZONTALEMENT

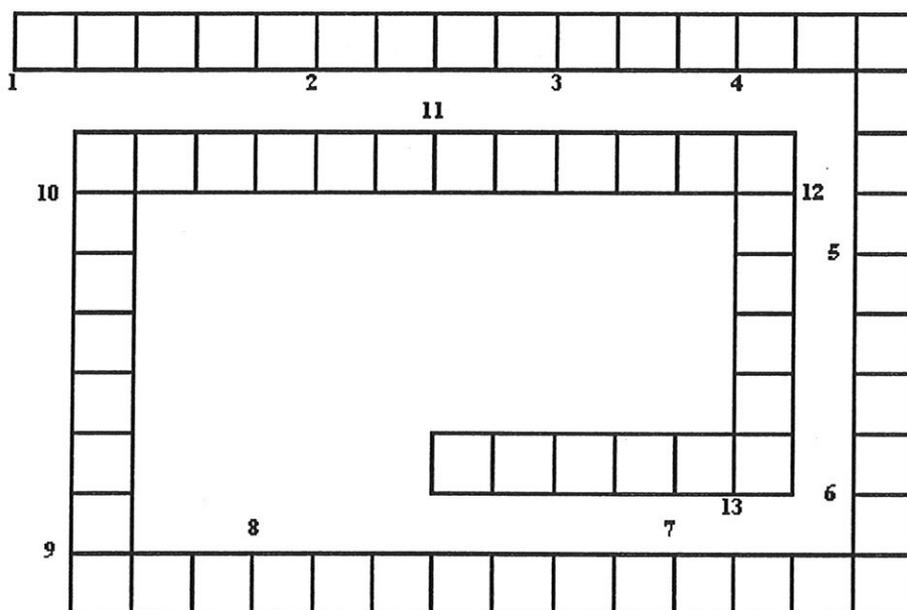
I. Filet. II. Animal. Adverbe. III. Ile. Animal. IV. Pronom. Ouvert. V. Canard. VI. Un poseur. VII. Règle. Parfois nucléaire. VIII. Interjection. Prénom. IX. Peut faciliter un sauvetage. Article étranger. X. Qui à tout perdu. XI. Ils fuient la société.

VERTICALEMENT

1. Dont on peut faire un plat. 2. Elle peut se perdre en courant. 3. Solipède. Note. Coule en France. 4. Corps mou. Il ramasse les ordures. 5. Sur le Neckar. 6. Après la sexte. Conjonction. Négation. 7. Roulé. Il ne fleurit qu'une fois. Conjonction. 8. Laps de temps. Songe. 9. Lie. Choisis parmi d'autres.

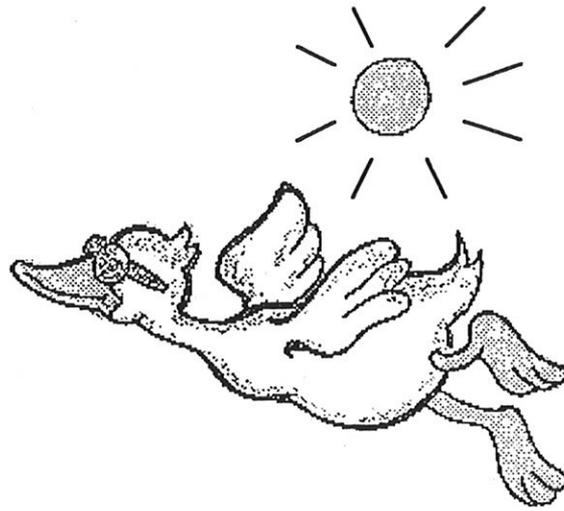


Remplissez cette grille en sachant que la fin du mot précédent devient le début du suivant.

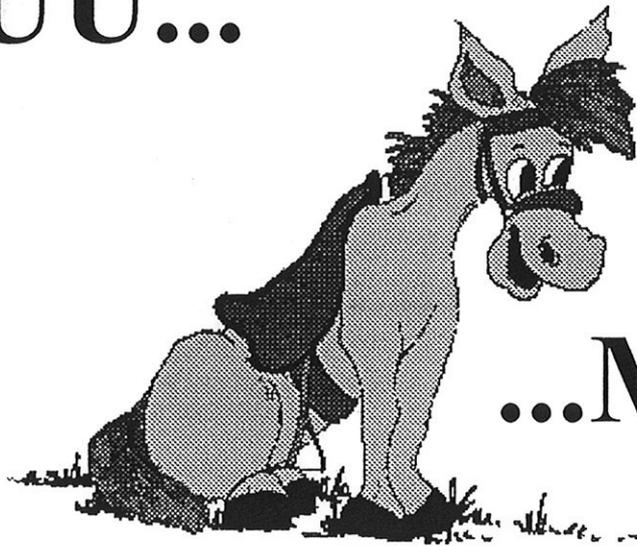


- 1- JEU (9 lettres)
- 2- CONSEILLER (6 lettres)
- 3- PLANTE AROMATIQUE (6 lettres)
- 4- NECROSE LOCALE DES TISSUS (8 lettres)
- 5- PLANTE AQUATIQUE (8 lettres)
- 6- ROI EGYPTIEN (7 lettres)
- 7- MAMMIFERE A ONGLES PLATS (9 lettres)
- 8- PANTHERE TACHETEE (7 lettres)
- 9- MANTEAU MASCULIN (9 lettres)
- 10- PEINE INTERDISANT L'EXERCICE D'UNE FONCTION (8 lettres)
- 11- CALME (8 lettres)
- 12- ALCOOL MEXICAIN (7 lettres)
- 13- RONGEUR DE CAROTTES (5 lettres)

M. LAMBOUR



HUUU...



...MOUR



ta mère ...

Pour ceux qui connaissent, pas de problème. Pour les autres, on peut tenter d'expliquer en disant que les "ta mère" sont une production, une expression humoristique en provenance des banlieues, dans la mouvance du rap.

Pour ceux qui ne sauraient pas ce qu'est le rap, alors c'est sans espoir.

oo

" Ta mère est tellement conne que ménopause, elle croit que c'est une touche du magnéscope".

" Si les femmes c'est des fleurs, alors y faudrait changer l'eau de ta mère".

" Ta mère, elle est tellement conne que quand elle joue avec le chien, c'est elle qui va chercher la balle".

" TA MÈRE EST TELLEMENT CONNE QU'ELLE ARRIVE À TRÉBUCHER DANS LE TÉLÉPHONE SANS FIL".

" Ta mère, elle est tellement moche qu'elle achète son maquillage chez Castorama".

" TA MÈRE, ELLE EST TELLEMENT VIEILLE QUE SON NUMÉRO DE SÉCU C'EST 1".

" Ton père, il est tellement petit qu'on voit ses pieds sur sa photo d'identité".

" Tes parents, y sont tellement pauvre qu'ils se sont mariés pour avoir le riz".

" CHEZ TA MÈRE, C'EST TELLEMENT CRAD' QUE MONSIEUR PROPRE S'EST MIS À BOIRE".

" Ta mère, elle est tellement moche que quand elle va à la banque, y coupent les caméras de surveillance".

" Et toi, t'es tellement moche qu'un jour tes parents t'ont envoyé acheter du coca au prisu et que quand t'es revenu, ils avaient déménagé".



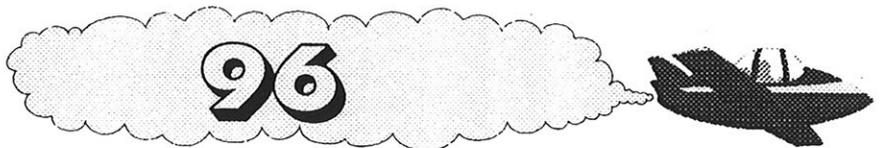
**Merci à ceux qui ont collaboré
à la rédaction de ce
bulletin d'information
et notamment :**

**A tous les responsables des associations locales
Au personnel communal**

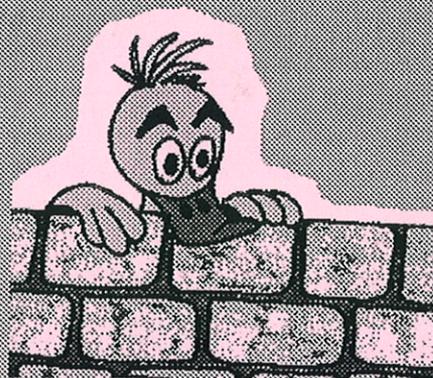
oooooooooooooooooooooooooooo

**Ils vous souhaitent,
ainsi que le maire, les adjoints et les conseillers municipaux,
de joyeuses fêtes de fin d'année.**

**Meilleurs voeux à tous
pour l'année nouvelle**



PRATIQUE



PRATIQUE



POMPIERS 18
GENDARMERIE 17

Médecins du canton :	Dr. PETITDEMANGE	83 42 51 34
	Dr. SEYER	83 42 63 99
	Dr. WALTER	83 42 50 15

Ambulances :	STRICHER-GUARDIA	83 42 52 25
	WECKERLE	83 42 50 56

Pharmacie :	CHATEL (CIREY)	83 42 52 60
EDF dépannage :		83 75 49 40

MAIRIE

Ouverture au public :	Lundi	de 11 h à 12 h
	Mardi	de 11 h à 12 h
	Mercredi	fermé
	Jeudi	de 11 h à 12 h
	Vendredi	de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h

ASSISTANTE SOCIALE . tél. 83 42 62 74

Permanences : local sous écoles : chaque mardi de 10 h à 12 h.

INFO-SECU : permanences à CIREY chaque vendredi de 9 h à 12 h.